



SAISON 2025 / 2026



MARDI 16 DECEMBRE 2025

N° 18



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Étienne - poylo@pgdis.com



Le sport, la plus belle des rencontres



Philippe PLAINARD
Gérant

06 76 95 29 90

philippe@picardi.com

1329 Rue Louise Michel - B1B 1 - ZA Le Villedieu - 42195 RIBOURGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 72 05 27 - E-mail : philippe@picardi.com
Siret : 449 829 009 000 21 - TVA BFR : FR 02 449 829 028 - APE : 1660Z



LE DISTRICT DE LA LOIRE EST EN DEUIL

Daniel DOSNON vient de nous quitter à l'âge de 75 ans.

Né le 4 juillet 1950 à Bourg-Argental, Daniel était engagé de longue date avec le District, notamment à la Commission des Arbitres dont il était devenu l'intendant. Joueur au CO. Terrenoire, il avait ensuite commencé à partir de 1992, une carrière dans l'arbitrage qui va durer un quart de siècle. Durant ces dernières années, il avait fait du District sa seconde maison. Toujours prêt à rendre service, son implication et son attachement pour le football régional resteront dans nos mémoires.



Le District de la Loire adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

CHALLENGE DU FAIR-PLAY POUR LA SAISON 2024/2025

Mardi 9 décembre : dans les locaux du partenaire « INTERSPORT » de Monthieu, à Saint-Etienne, le District a réuni 17 clubs de la Loire pour la cérémonie de la remise des récompenses du Challenge du FAIR-PLAY. Le podium de la saison 2024/25 est composé par trois clubs doublement récompensés :

- VILLARS en D2 et Critérium 1.
- ST GENEST LERPT en D4 et Critérium 2.
- VEAUCHE en Critérium 1 et 3.



A V E C L E S C L U B S P O U R L E S C L U B S



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

JOYEUSES FETES !

Le Président, les membres du Comité de Direction, le personnel administratif et technique, les membres de commission bénévoles, du District de la Loire vous souhaitent de passer de très belles fêtes de fin d'année, à partager avec celles et ceux qui vous sont cher(e)s, ainsi qu'aux partenaires, mairies, ...

BON D'ACHAT NON CONSOMME

Ci-dessous la liste des clubs qui n'ont pas encore consommé leur bon d'achat « Intersport » remis lors de la « tournée » des clubs.

Date limite : **31 décembre 2025**

848717 ENT. ST CHAMOND – 849947 BALDOMERIEN – 536285 PLANFOY – 520064 MARLHES – 527609 MOULINS CHERIER – 536286 ST ALBAN LES EAUX – 536283 CEZAY – 531808 NOLLIEUX – 504767 ST GENEST MALIFAUX – 837892 ROANNE ARCT – 519576 ST JEAN LA BUSSIERE – 654267 POLONIA - 550398 ROANNE MAYOTTE – 513076 MONTAGNY – 848062 COTE DURIEUX – 504765 CROIX DE L'ORME – 527001 COUTOUVRE – 525863 CORDELLE – 560271 OLYMPIQUE DU FOREZ – 519879 ST MARTIN LA SAUVETE – 504585 COURS – 504513 CREMEAUX – 582615 ST ETIENNE METROPOLE FUTSAL – 504838 JONZIEUX – 554178 ST CHAMOND FEU VERT – 546945 MABLY – 504820 BELLEGARDE EN FOREZ – 548879 ASTREE – 527615 VILLERS – 546805 FC. ROANNE – 516403 GRAND CROIX LORETTE – 516407 ST JEAN BONNEFONDS – 582741 MONTAGNES DU MATIN – 547504 RIORGES

COUPE GAMBARDELLE « CREDIT AGROCOLE »

L'**As. St Etienne** se qualifie pour le prochain tour en éliminant l'Asptt Dijon, par 2 buts à 0.
Gazelec Ajaccio élimine, par 4 buts à 0, l'équipe de **Veauche**

Félicitations à l'équipe de Veauche pour son parcours dans la compétition

Le tirage au sort des 32^{ème} de finale sera effectué le **jeudi 18 décembre à 12h**, au siège de la FFF, à Paris.

COUPE DE FRANCE FEMININES

L'équipe de **Riorges** (R2F) a été battue lourdement (0-13) par Auxerre (D2).

Félicitations à l'équipe de Riorges pour son parcours dans la compétition.

Le tirage des 16^{ème} de finale aura lieu **mardi 16 décembre à 12h**, au siège de la FFF à Paris, avec l'entrée en lice de l'**As. St Etienne**.

COUPE « NIKE » FEMININES

A la fin du temps réglementaire, les deux équipes n'ont pas pu se départager (2-2) ; il aura fallu la séance des tirs au but.
L'équipe de l'**As. St Etienne** s'incline par 3 tirs au but à 4, contre Le Puy.

Félicitations à l'équipe de l'**As. St Etienne** pour son parcours dans la compétition



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.90

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

CONGES DE NOËL

Lors des fêtes de fin d'année, le secrétariat de la Délégation du Roannais sera fermé du **mardi 23 décembre** au soir, jusqu'au **dimanche 4 janvier 2026 inclus**.

Le secrétariat accueillera le public, le **lundi 5 janvier**, aux heures habituelles.

RAPPEL : REINITIALISATION « MOT DE PASSE »

Certains comptes utilisateurs FMI, associés à des équipes, n'auraient pas encore réinitialisé leur mot de passe.

Marche à suivre

Se rendre sur FOOTCLUBS.FFF.FR

Cliquer sur « **mot de passe oublié** » en bas à droite) et suivre la procédure proposée en respectant les critères de définition d'un nouveau mot de passe (12 caractères)

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de Football bénéficient d'un tarif préférentiel (-10%) sur la billetterie en ligne, pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse.

Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT.

Les prochaines rencontres :

- **mardi 23 décembre à 20h : Chorale – Poitiers**
- **vendredi 9 janvier à 20h : Chorale – St Chamond/Andrézieux**



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président : François RIOUFFREYT

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle réglementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr
Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail recevra une réponse écrite.
Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF. Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

AVIS AUX CLUBS

1 – TERRAINS IMPRATICABLES

La Commission des Règlements du DLF demande à chaque club de respecter les procédures de l'article 38 : TERRAINS IMPRATICABLES lorsque les conditions de jeu ne sont pas requises à la pratique du jeu.

- a) par le club recevant, jusqu'à H moins 48 heures avant le match, cf. Article 38.1.a
- b) par le club recevant et le délégué de secteur, de H moins 48 jusqu'à H moins 6, cf. Article 38.1.b
- c) par l'arbitre, de H moins 6 jusqu'au coup d'envoi, cf. Article 38.1.c
- d) par le propriétaire du terrain (collectivité locale), de H moins 48 jusqu'au coup d'envoi, cf. Article 38.1.d

2.a - PRÉCISIONS :

Article 38.6.5

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

2.b - Article 38.6.8

En cas de report du match, le club recevant doit en aviser, par courrier électronique, avec la messagerie officielle du club, en précisant le nom et la qualité du signataire du message, ainsi qu'un numéro de téléphone où il peut être appelé pour contrôle :

- le District
- l'arbitre
- les arbitres-assistants
- le club adverse
- l'observateur d'arbitres éventuellement
- le ou les délégués éventuellement
- le délégué de secteur
- un membre de la Commission Seniors

2.c - Process pour accéder à la Liste des Délégués de Secteurs du DLF
(Vallée du Gier, Vallée de l'Ondaine – Haut Forez - Haut Pilat, Plaine du Forez, Roanne Couronne)

- *Aller sur le site du DLF*
Rubrique District
 - *Onglet « Délégués de Secteurs »*
 - *Listes des délégués de Secteurs*

2 - DATE Limite pour les engagements 2^{eme} phase catégories U6 à U13 et U13F à U15F

JEUDI 15 JANVIER 2026

INSCRIPTIONS UNIQUEMENT PAR MAIL DIRECTEMENT A LA COMMISSION CONCERNÉE

=====

AMENDES ADMINISTRATIVES

NON RETOUR FEUILLE DE PLATEAU DANS LE FAL

La Commission des Jeunes, après un dernier rappel sur le PV n° 17 du 09/12/25, sanctionne les clubs suivants d'une amende de 10 € pour non-retour des feuilles de plateau dans le FAL.

Journée n°6

Poule G :

523963	HAUTES CHAUMES 1 et 2 (2 X 10 €)	20 €
552529	BOIS NOIRS 1	10 €

Poule H :

515183	PLAINE PONCINS 1	10 €
509599	FEURS 1 et 2 (2 x 10 €)	20 €

Poule I :

509599 :	FEURS 3	10 €
----------	---------	------

Poule K :

548273	OND AINE 1 et 2 (2 x 10)	20 €
--------	--------------------------	------

Poule M :

582645	TARANTaise BEAUBRUN 1	10 €
--------	-----------------------	------

Poule O :

554178	ST CHAMOND FEU VERT 1	10 €
--------	-----------------------	------

=====

FORFAIT SIMPLE

Affaire n°243 – Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule E (J9)

Affaire n°244 – Dossier transmis par la Commission Foot Diversifié CD3 Poule C (J10)

Affaire n°243 – Dossier transmis par la Commission Féminines U18 Poule A (J8)

Affaire n°243 – Dossier transmis par la Commission Féminines U15 Poule Nord (J9)

DÉCISIONS

N°243 : Rencontre n°53811847 du 13/12/25 – Championnat Seniors D4 Poule E J9 : VEAUCHE 3 – ABH 2

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à VEAUCHE, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ABH**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°244 : Rencontre n°54002808 du 13/12/25 – Championnat CRITERIUM CD3 Poule C J10 : RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL 5 – ST JUST ST RAMBERT 6

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**ST JUST ST RAMBERT**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°245 : Rencontre n°54840549 du 14/12/25 – Championnat Féminines U18 Poule A J8 : SE. OLYMPIQUE – RIVE DE GIER
Match perdu par forfait, moins un point au classement, à SE. OLYMPIQUE, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**RIVE DE GIER**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°246 : Rencontre n°54905804 du 13/12/25 – Championnat Féminines U15 Poule Nord J9 : FOREZ DONZY – SUD FOREZ LURIECQUOIS

Match perdu par forfait, moins un point au classement, à SUD FOREZ LURIECQUOIS, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**FOREZ DONZY**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

N°247 : Rencontre n°55013708 du 13/12/25 – Championnat Féminines U13 Poule Sud J5 : VEAUCHE – FIRMINY

Match perdu par forfait à FIRMINY, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**VEAUCHE**), sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro) : art. 23.2.2 des règlements du District de la Loire.

FORFAIT GÉNÉRAL

Affaire n°414 – Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule E

563727 PAYS DE COISE

AMENDES

Amendes pour forfait simple

504377	VEAUCHE (Séniors D4 poule E, J9)	50 €
537227	RIC. OLYMPIQUE DU MONTCEL (Critérium CD3 Poule C, J10)	50 €
504383	SE. OLYMPIQUE (Féminines U18 Poule A, J8)	30 €
552011	SUD FOREZ LURIECQUOIS (Féminines U15 Poule Nord, J9)	30 €
504278	FIRMINY (Féminines U13 Poule Sud, J5)	30 €

Amende pour forfait général

563727	PAYS DE COISE (Séniors D5 Poule E, J9)	75 €
--------	--	------

RÉCEPTION DOSSIER

- Affaire n°32 –

Dossier transmis par la Commission des Jeunes U17 D1

500153 RIVE DE GIER 1 – 504383 SE. OLYMPIQUE 1

Match n° 54524905 du 06/12/2025

Demande d'évocation du club RIVE DE GIER, en date du 08/12/25 :

Par la présente, nous souhaitons porter à votre connaissance une irrégularité constatée lors de la rencontre opposant Rive-de-Gier à l'Olympique de Saint-Étienne, qui s'est tenue le 6 décembre 2025 en catégorie U17 D1. Il a été constaté que le joueur n°5, PISZCZEK Imrane, licence n°2548166556, de l'équipe Olympique de Saint-Étienne, a participé à ce match alors qu'il était suspendu à compter du 1^{er} décembre 2025, suspension qui le rend inéligible à participer à cette rencontre.

Compte tenu de cette infraction aux règlements relatifs à la qualification et à la participation des joueurs, nous sollicitons l'ouverture d'une procédure d'évocation, afin que soient examinés les faits et prises les mesures disciplinaires et sportives adaptées, conformément au règlement en vigueur. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Cordialement.

La Commission des Règlements du DLF usant de son droit d'évocation s'est donc saisie du dossier.

DÉCISION

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur, **M. PISZCZEK Imrane**, licence n°2548166556, du club **SE. OLYMPIQUE**, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150 - 187- 226 de la FFF et Articles. 61.8, 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

Ce joueur a été sanctionné de **1 match de suspension ferme**, avec prise d'effet le 01/12/25.

Il ne pouvait donc participer à la rencontre citée ci-dessus

En conséquence, la CDR décide :

Match perdu par pénalité, moins 1 point au club **SE. OLYMPIQUE**

Amendes : **60 € et 22 €** (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District)

Le club **SE. OLYMPIQUE** est amendé de la somme de **50 €** pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.

La Commission des Règlements dit que le joueur, **M. PISZCZEK Imrane**, licence n°2548166556, a purgé un match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme avec prise d'effet au 22/12/25. Amende : **33 €** pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension. (Art 226.4 des RG de la FFF)

Le gain du match est accordé au club **RIVE DE GIER**, sur le score de 3 - 0

Les frais de dossier sont imputés au club **SE. OLYMPIQUE**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour SE. OLYMPIQUE : $60 + 22 + 50 + 33 + 40 = 205 \text{ €}$ (deux cent cinq euros)

Les sanctions sportives sont applicables à partir du 22/12/2025.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

- Affaire n°33 -

**Dossier transmis par la Commission Foot Diversifié Critérium - Coupe de l'Amitié
504693 SE. ST CHARLES VIGILANTE 5 -534257 ASA. CHAMBON FEUGEROLLES 5
Match n°55194421du 06/12/25**

Évocation de la Commission des Règlements du District de la Loire : concernant la participation au match du joueur, **M. WERLEN Adrien**, licence n°2538630428, qui était suspendu pour cette rencontre.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que le joueur, **M. WERLEN Adrien**, licence n°2538630428, du club **SE. ST CHARLES VIGILANTE**, était suspendu le jour de la rencontre et ne pouvait participer à celle-ci. (Art.150 - 187- 226 de la FFF et Articles. 61.8, 66 et 66 bis des règlements sportifs du District).

Ce joueur a été sanctionné de **1 match de suspension ferme**, avec prise d'effet le 01/12/25.

Il ne pouvait donc participer à la rencontre citée ci-dessus

En conséquence, la CR décide :

Match perdu par pénalité, au club de **SE. ST CHARLES VIGILANTE**

Amende : **60 €** (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District)

Le club **SE. ST CHARLES VIGILANTE** est amendé de la somme de **50 €** pour avoir fait participer un joueur suspendu à une rencontre officielle.

La Commission des Règlements dit que le joueur, **M. WERLEN Adrien**, licence n°2538630428, a purgé un match de suspension lors de cette rencontre, mais lui inflige une suspension d'un match ferme, avec prise d'effet au 22/12/25. Amende : **33 €** pour avoir participé à une rencontre officielle en état de suspension. (Art 226.4 des RG de la FFF)

Résultat acquis sur le terrain sur le score 5 à 0 en faveur de **ASA. CHAMBON FEUGEROLLES**

Les frais de dossier sont imputés à **SE. St CHARLES VIGILANTE**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour le club SE. ST CHARLES VIGILANTE : $60 + 50 + 33 + 40 = 183 \text{ €}$ (cent quatre-vingt-trois euros)

Les sanctions sportives sont applicables à partir du 22/12/25.

- Affaire n°34 -

**Dossier transmis par la Commission Foot Diversifié Cd3 - Poule B
516407 ST JEAN BONNEFONDS 5 – 527379 VILLARS 6
Match n°53991386 du 26/11/25**

Suite à l'absence du club **VILLARS 6**, à 15h sur le terrain du Stade de Thiolière, à St Jean Bonnefonds, la Commission des Règlements du DLF se saisit du dossier.

DÉCISION

Suite à la demande, par mail officiel, du Club **ST JEAN BONNEFONDS** et de la réponse positive, par mail officiel également, du club **VILLARS**, la Commission Foot Diversifié du DLF s'est prononcée favorablement pour avancer la rencontre à 15h, au lieu de 17h30.

Suite à la lecture des différents mails entre les deux clubs et la commission compétente, il est à noter que le club VILLARS n'a pas suivi la modification d'horaire publiée sur le PV n° 15 du 25/11/25.

En conséquence la CDR décide :

Match perdu par pénalité, moins un point, au club **VILLARS**

Amendes : **60 € et 22 €** (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District)

Score de la rencontre 3 – 0 en faveur du club **ST JEAN BONNEFONDS**

Les frais de dossier sont imputés à **VILLARS**, soit **40 €**

TOTAL des amendes pour le club VILLARS : 60 + 22 + 40 = 122 € (cent vingt-deux euros)

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation

- Affaire n°35 -

**Dossier transmis par la Commission Seniors D3 – Poule B
516407 ST JEAN BONNDEFONDS – 547447 DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES
Match n°538848207 du 14/12/25**

Réserve d'avant-match du club DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES :

Je soussigné Mr Boukerma Jessim, capitaine du GS Dervaux, numéro de licence 2547696009, pose une réserve sur la qualification et la participation au match du joueur Dogan Mehmet Ali, licence numéro 2544557388, du club Saint Jean Bonnefonds ; motif : ce joueur est sur le coup d'une suspension non purgée à ce jour et, de ce fait, ne peut participer à la rencontre.

Confirmation de réserves :

Bonjour, Nous confirmons la réserve déposée sur la FMI à savoir : "Je soussigné Mr Boukerma Jessim, capitaine du GS Dervaux, numéro de licence 2547696009, pose une réserve sur la qualification et la participation au match du joueur Dogan Mehmet Ali, licence numéro 2544557388, du club de Saint Jean Bonnefonds ; motif : ce joueur est sur le coup d'une suspension non purgée à ce jour et, de ce fait, ne peut participer à la rencontre". Cordialement.

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de **DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES**, confirmée par courriel le 15/12/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que :

- L'ensemble des joueurs du club **ST JEAN BONNEFONDS** était qualifié pour participer à la rencontre.

Par ce motif, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée, et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés au club **DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES**, soit **40 €**.

Total des amendes pour **DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES : 40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

- Affaire n°36 -

**Dossier transmis par la Commission des Jeunes U17 D2 – Poule A
542421 SE. MONTREYNAUD – 500430 SE. COTE CHAUDE
Match n°54536003 du 13/12/25**

Réserve d'avant-match du club de SE. COTE CHAUDE :

Je soussigné(e) BETTA TAREK, licence n° 2547875577, Dirigeant Responsable du club COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE, formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs ALBOULBOUL IMRAN ; SHAHIN AMADOR ; OUHOUD YOUNES ; DEMIR ARDA ; MEBARKI IMRANE ; BELABTI KACEM ; KHETTAL SALEM ; SAINDOU YASSIN ; DEMIR ADEM ; MOHAMED ILYASSE ; BETTAHAR ZAKARYA ; BELATBI RIYAD ; BELARBI NABIL ; ERRABBANI ILYES, du club ST E. MONTREYNAUD, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 4 joueurs mutés hors période.

Confirmation de réserves :

Je soussigné(e) BETTA TAREK, licence n° 2547875577, Dirigeant Responsable du club COTE CHAUDE SP. ST ETIENNE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation du joueur/des joueurs ALBOULBOUL IMRAN ; SHAHIN AMADOR ; OUHOUD YOUNES ; DEMIR ARDA ; MEBARKI IMRANE ; BELABTI KACEM ; KHETTAL SALEM ; SAINDOU YASSIN ; DEMIR ADEM ; MOHAMED ILYASSE ; BETTAHAR ZAKARYA ; BELATBI RIYAD ; BELARBI NABIL ; ERRABBANI ILYES, du club ST E. MONTREYNAUD, pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 4 joueurs mutés et de plus de 1 joueur hors période.

DÉCISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de SE. COTE CHAUDE, confirmée par courriel le 14/12/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire recevable.

Après vérification, la Commission des Règlements du DLF constate que :

- L'ensemble des joueurs du club de SE. MONTREYNAUD était qualifié pour participer à la rencontre.

Par ce motif, la Commission des Règlements du DLF rejette la réserve comme non fondée, et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de dossier sont imputés au club **SE.COTE CHAUDE**, soit **40 €**.

Total des amendes pour **SE. COTE CHAUDE : 40 €** (quarante euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

- Affaire n°37 -

**Dossier transmis par la Commission des Jeunes U15 D3 – Poule A
533556 CHÂTEAUNEUF 1 – 582734 ST ETIENNE SUD
Match n°55183324 du 07/12/25**

Évocation de la Commission des Règlements du District de la Loire : concernant la participation au match des joueurs, **MM. HADDAD Adam Aïssa**, licence n° 9605091367, **HARKAT Mohamed**, licence n° 9606565024, et **MANSOUR Abderrhaman**, licence n° 9605111128, qui n'étaient pas qualifiés pour participer à cette rencontre.

DÉCISION

Usant de son droit d'évocation et conformément à l'article 187.2 des RG de la FFF, la Commission des Règlements se saisit du dossier.

Après vérification, la Commission des Règlements constate que les joueurs :

M. HADDAD Adam Aïssa, licence n° 960509136 (30/11/25, en attente de validation Ligue)
M. HARKAT Mohamed, licence n° 9606565024 (30/11/25, en attente de validation Ligue)
M. MANSOUR Abderrhaman, licence n° 9605111128 (06/12/25, en attente de validation Ligue)
du club **ST ETIENNE SUD**, n'étaient donc pas qualifiés et ne pouvaient participer à celle-ci. (Article 18.1 des RS du DLF).

Ils ne pouvaient donc pas participer à la rencontre citée ci-dessus

En conséquence la CDR décide :

Match perdu par pénalité, moins 1 point au classement, au club **ST ETIENNE SUD**

Amendes : **60 € et 22 €** (Art 23.2.1 des Règlements Sportifs du District)

Résultat acquis sur le terrain sur le score 5 à 0, en faveur de **CHÂTEAUNEUF**

Les frais de dossier sont imputés à **ST ETIENNE SUD**, soit **40 €**.

TOTAL des amendes pour le club ST ETIENNE SUD : 60 + 22 + 40 = 122 € (cent vingt-deux euros)

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 36.4 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.93

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Responsable : Didier ROTA
Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.
Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RECEPTION DOSSIERS

FORFAIT SIMPLE

- Affaire n°14 – Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule A
- Affaire n°15 – Dossier transmis par la Commission Seniors D5 Poule B
- Affaire n°16 – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule A
- Affaire n°17 – Dossier transmis par la Commission Critérium Poule B

DECISIONS

N°14 – Rencontre n°54038782 du 13 décembre 2025 : Seniors D4 Poule A : MONTAGNES DU MATIN 2 – CEZAY 1

Match perdu par forfait à CEZAY 1, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**MONTAGNES DU MATIN 2**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°15 – Rencontre n°54036404 du 14 décembre 2025 : Seniors D5 Poule B : AVENIR COTE 3 – CHAUSSETERRE LES SALLES 3

Match perdu par forfait à CHAUSSETERRE LES SALLES 3, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**AVENIR COTE 3**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°16 – Rencontre n°54566378 du 12 décembre 2025 : Critérium Poule A : COMMELLE VERNAY – ROANNE PORTUGAIS

Match perdu par forfait à ROANNE PORTUGAIS, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**COMMELLE VERNAY**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

N°17 – Rencontre n°54621907 du 12 décembre 2025 : Critérium Poule B : BUSSIERES – ST ANDRE D'APCHON

Match perdu par forfait à ST ANDRE D'APCHON, pour en reporter le bénéfice de la victoire à l'équipe adverse (**BUSSIERES**) sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro), moins 1 point au classement : art. 23.2.2 des règlements du District.

Amendes pour forfait simple :

536283 – CEZAY : 50 €
526809 – CHAUSSETERRE LES SALLES : 50 €
530056 – ROANNE PORTUGAIS : 50 €
551437 – ST ANDRE D'APCHON :

RECLAMATION

- Affaire n°4 –Dossier transmis par la Commission Seniors D3 Poule A **504623 MONTROND CUZIEU 1 contre 550398 ROANNE MAYOTTE 1** Match n°54034745 du 07/12/25

Réserve d'avant-match du club de **MONTROND CUZIEU**, confirmée par messagerie officielle du club le 08/12/25.

« Je soussigné(e) LAHONDES Richard, 2548617650, capitaine du club ENTENTE SPORTIVE MONTROND CUZIEU, formule des réserves pour le motif suivant : réserve sur l'ensemble de l'équipe de MAYOTTE concernant des joueurs susceptibles de ne pas être qualifiés».

DECISION

La Commission des Règlements a pris connaissance de la réserve d'avant-match du club de MONTROND CUZIEU, confirmée par courriel le 08/12/25, laquelle a été déposée dans les conditions de temps et de forme prescrites par les articles 186 et 187-1 des RG de la FFF pour la dire irrecevable.

Les réserves doivent être motivées, c'est-à-dire mentionner le grief précis opposé à l'adversaire, le simple rappel d'articles de règlement ne constituant pas une motivation suffisante (art. 49.2.4 des RS du District).

Cependant, après vérification, tous les joueurs de ROANNE MAYOTTE étaient qualifiés pour participer à la rencontre.

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Résultat acquis sur le terrain.
- Les frais de dossier sont imputés à MONTROND CUZIEU, soit **40 €**.

Dossier transmis à la Commission Seniors pour homologation

=====

MATCH NON JOUE

**- Affaire n°5– Dossier transmis par la Commission Seniors D4 Poule B
N°582723 NORD ROANNAIS 2 contre N°530056 ROANNE PORTUGAIS 2
Match n°54035793 du 14/12/25**

Match non joué, suite à erreur administrative.

DECISION

En conséquence, la Commission des Règlements décide :

- Match à reprogrammer.
- Les frais de déplacement de l'arbitre officiel, M. Hubert WAFACK, sont à la charge de la Délégation du Roannais.

Dossier transmis à la Commission Seniors pour reprogrammation.

=====

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match « papier » afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match « papier » vierge : site LAURAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.72

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président : FOREST Jean Louis

Secrétaire : MAZOYON Maurice

Représentant des clubs : MAGNIN André

Représentant du Comité de Direction : VIDRY Francis

Représentant de la Commission des Arbitres : AZNAR Denise - LIGOUT Jean Claude

Membres : ARTAUD Pascal - FERRAND Frédéric

COURRIER REÇU

M. ABBACI Mohamed qui devient arbitre sans appartenance, suite à l'arrêt du club de ROANNE PARC (du 5 novembre).

RAPPEL

Mutés supplémentaires pour la saison en cours 2025/26

Un pour le club de Commelle Vernay (516959) pour son équipe U18 D1

Un pour le club de St Chamond Feu Vert (554178) pour son équipe Seniors D3

Mutés supplémentaires pour la saison en cours 2025/26 en Laurafoot

Un en Seniors R2 - Un en U16 R2 - Un en U18 Féminines R1 pour le club Andrézieux Bouthéon (508408)

Un en U15 R2 pour le club Feurs (509599)

Deux en Seniors R1 - Un en U18 R2 pour le club Firminy (504278)

Un en Seniors D1 pour le club St Chamond (590282)

Un en Seniors R2 - Un en U16 R2 pour le club St Paul en Jarez (529727)

Un en Seniors R2 pour le club Roannais Foot 42 (552975)

Un en Seniors R3 pour le club Se. Côte Chaude (500430)

Un en Seniors R3 pour le club St Just St Rambert (523656)

Un en Seniors D1 pour le club Asa. Chambon Feugerolles (534257)

Deux en U18 D2 pour le club Villars (527379)

Deux en (non défini) pour le club Pays de Coise (563727)



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.89

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

Salah BENBELAID 06 62 19 56 42

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.

Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles, nous récoltons et prenons en compte toutes les informations. Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79
Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr
- Les clubs intéressés pour l'organisation des finales des Coupes de la Loire, Seniors et Valeyre/Léger, qui auront lieu le samedi 7 juin 2026, sont priés d'envoyer leur candidature (suivant le cahier des charges) avant le 31 décembre 2025.**
- Les clubs de la D5 Poule E sont priés de prendre bonne note du forfait général de **Pays de Coise 4**, suite à 3 forfaits simples.
- A dater du samedi 22 novembre, tous les clubs, ci-dessous, ne **seront plus autorisés à jouer le samedi soir** et devront se mettre en conformité avec l'éclairage de leur complexe sportif. Tous les matchs de ces clubs seront programmés le dimanche à l'heure officielle :

Cellieu (D1) - Toranche (D2B) – Pays de Coise (D3C) – St Chamond Feu Vert (D5E)

COURRIERS RECUS

Ondaine : demande d'avancer la rencontre de Coupe Valeyre/Léger au samedi 20 décembre : en attente de l'accord du club adverse ; accord pour changement de date en D3 Poule C : la rencontre sera inversée.
Usson en Forez : demande d'avancer la rencontre de Coupe de la Loire au samedi 11 janvier : en attente de l'accord du club adverse.
Sorbiers La Talaudière : demande d'avancer la rencontre de Coupe Valeyre/Léger au samedi 20 décembre : en attente de l'accord du club adverse.
Savigneux Montbrison : refus d'avancer la rencontre de Coupe Valeyre/Léger au samedi 20 décembre ; candidature pour l'organisation des finales des Coupes de la Loire Seniors.
Doizieux : accord pour l'inversion en D4 Poule F pour le 14 décembre ; changement de terrain en D4 Poule F pour le 14 décembre.
M. CAPA Ilhan (arbitre) : rapport suite à problème FMI.
Lignon Couzan : changement de terrain en D4 Poule D pour le 14 décembre.
Jonzieux/St Romain : demande de report de rencontre en D5 Poule D pour le 14 décembre : transmis aux Règlements.
Périgneux St Maurice : accord pour report de rencontre en D5 Poule D pour le 14 décembre.
Bonson St Cyprien : demande d'inversion de rencontres en D2 Poule A et en D4 Poule F, suite à un arrêté municipal.
St Paul en Jarez : accord pour l'inversion en D2 Poule A pour le 14 décembre.
Abh : demande d'avancer la rencontre de Coupe Valeyre/Léger au 19 décembre.
L'Erat La Tour : accord pour avancer la rencontre de Coupe Valeyre /Léger au 19 décembre.
Veauche : déclare forfait en D4 Poule E le 13 décembre : transmis aux Règlements.
Pays de Coise : déclare forfait en D5 Poule E le 14 décembre ; accord pour le changement d'horaire en D3 Poule C du 13 décembre.
Feurs : accord pour l'inversion en D2 Poule B pour le 17 décembre.
Villars : accord pour le changement d'horaire en D1 pour le 13 décembre ; candidature pour l'organisation des finales des Coupes de la Loire Seniors.
St Christo Marcenod : demande de changement de date en D3 Poule C : refus. La rencontre sera inversée.
Roche St Genest : changement de terrain en D1 pour le 14 décembre.
M. FERRAND Jérôme (arbitre) : confirmation du score en D2 Poule B du 7 décembre.
Mairie de Sorbiers : indisponibilité du terrain en herbe de Valjoly, à Sorbiers, jusqu'au 1^{er} mars 2026.
Rive de Gier : candidature pour l'organisation des finales des Coupes de la Loire Seniors.
Riorges : changement de terrain en D2 Poule A pour le 13 décembre.
Toranche : accord pour avancer la rencontre de Coupe Valeyre/Léger au 20 décembre.

RAPPEL AUX CLUBS

Plusieurs clubs sont équipés de complexe sportif avec des terrains en herbe et synthétique : il est demandé à toutes les équipes se déplaçant sur ces complexes de se munir de chaussures adéquates pour la pratique du football sur les deux surfaces de jeu concernées (herbe et synthétique).



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.97

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Responsable : Alain CABERLON
Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Cezay : concerne le forfait du 14 décembre.
Chausseterre Les Salles : concerne le forfait de l'équipe 3 le 14 décembre.
Commelle Vernay : concerne la rencontre du 8 février : voir ci-dessous.
Loire Sornin : concerne la rencontre du 1^{er} février : voir ci-dessous.
Nord Roannais : concerne les rencontres du 14 décembre : voir ci-dessous.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).
- **En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.**

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT DE LA LOIRE

Article 38.6.5 :

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller, la rencontre devra être inversée**. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

MODIFICATIONS DE MATCH

D3 Poule A

Le match n°54036493 du 23/11/25, **Perreux 1 – Nord Roannais 1**, se jouera le **dimanche 18 janvier, à 14h30**.

D3 Poule B

Le match n°54035153 du 23/11/25, **St Germain Laval 1 – Chausseterre Les Salles 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038670, du 23/11/25, **Filerin 1 – St Martin la Sauveté 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038671 du 23/11/25, **St Just en Chevalet 1 – Ouches 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038672 du 23/11/25, **Olympique Est Roannais 1 – Commelle Vernay 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038685 du **dimanche 1^{er} février, Loire Sornin 2 – Ouches 1**, se jouera **à 15h, à St Nizier sous Charlieu**.

Le match n°54038687 du **dimanche 8 février**, Ouches 1 – Commelle Vernay 1, devient **Commelle Vernay 1 – Ouches 1** et se jouera **à 15h**.

D4 Poule A

Le match n°54038765 du 30/11/25, **Val d'Aix 1 – St Martin la Sauveté 2**, se jouera le **dimanche 21 décembre, à 14h30**.

Le match n°54038760 du 23/11/25, **Essor 1 – St Julien la Vêtre 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038761 du 23/11/25, **St Just en Chevalet 2 – Toranche 2**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

Le match n°54038762 du 23/11/25, **Val d'Aix 1 – Cezay 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54038764 du 23/11/25, **St Germain Laval 2 – Crêmeaux 2**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

D4 Poule B

Le match n°54035793 du 14/12/25, **Nord Roannais 2 – Roanne Portugais 2**, se jouera le **dimanche 21 décembre à 14h30**, sur le **stade de La Pacaudière**.

Le match n°54101414 du 07/12/25, **Villers 1 – Briennon 1**, se jouera le **dimanche 21 décembre, à 14h30**.

Le match n°54035774 du 23/11/25, **Bussières 2 – Nord Roannais 2**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54101296 du 23/11/25, **Briennon 1 – Villerest 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54101409 du 23/11/25, **Mably 1 – Riorges 2**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54101410 du 23/11/25, **Villers 1 – St Alban les Eaux 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

D4 Poule C

Le match n°54036034 du 23/11/25, **Perreux 2 – Fc. Roanne 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54039186 du 23/11/25, **Régny 1 – St Symphorien de Lay 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54039188 du 23/11/25, **Cordelle 1 – Loire Sornin 3**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54100889 du 23/11/25, **Olympique Est Roannais 2 – St Victor sur Rhins 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

D5 Poule A

Le match n°54101341 du 07/12/25, **Le Coteau 3 – Pouilly les Nonains 2**, se jouera le **dimanche 21 décembre, à 12h30**.

Le match n°54100933 du 30/11/25, **Chausseterre Les Salles 2 – Coutouvre 2**, se jouera le **dimanche 21 décembre, à 14h30**.

Le match n°54036203 du 23/11/25, **Filerin 2 – Fc. Roanne 2**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

Le match n°54036204 du 23/11/25, **Le Coteau 3 – Parigny St Cyr 2**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

Le match n°54036206 du 23/11/25, **Cordelle 2 – Rhins Trambouze 3**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

Le match n°54101338 du 23/11/25, **Goal Foot 3 – Briennon 2**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

D5 Poule B

Le match n°54044510 du 30/11/25, **Val d'Aix 2 – St Martin la Sauveté 3**, se jouera le **dimanche 21 décembre, à 12h30**.

Le match n°54036382 du 23/11/25, **Avenir Côte 3 – St Germain Laval 3**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

Le match n°54036384 du 23/11/25, **Chausseterre Les Salles 3 – Goal Foot 4**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 14h30**.

Le match n°54044507 du 23/11/25, **Essor 2 – Les Noës 1**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

Le match n°54044508 du 23/11/25, **Val d'Aix 2 – Villerest 2**, se jouera le **dimanche 11 janvier, à 12h30**.

Le match n°54036397 du 07/12/25, **St Martin la Sauveté 3 – Goal Foot 4**, se jouera le **dimanche 18 janvier, à 14h30**.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.97

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIER RECU

Le Coteau : concerne l'organisation des finales des Coupes « Intersport » D3/D4 et D5, le dimanche 7 juin 2026.

COUPE VALEYRE/LEGER

Tour de cadrage, le 21 décembre, à 14h30

Fc. Roanne 2 – Avenir Côte 2

16^{ème} de finale, le 18 janvier 2026, à 14h30

Mably 1 – Ouches 1

Goal Foot 2 – Rhins Trambouze 2

Montagny 1 – Roannais Foot 42 (2)

Fc. Roanne 2 ou Avenir Côte 2 – Loire Sornin 2

Villers 1 – Forez Roannais 2

St Germain Laval 2 – Le Coteau 2

Bussières 2 – St Denis de Cabanne 2

Roanne Portugais 2 – Perreux 2

COUPES « INTERSPORT » D3/D4 et D5

Les clubs intéressés pour l'organisation des **1/2 finales** et des **finales** des Coupes « Intersport » D3/D4 et D5, sont priés d'envoyer leur candidature (suivant le cahier des charges), avant le 31 janvier 2026.

COUPE « INTERSPORT » D3/D4

Tour de cadrage, le 25 janvier 2026, à 14h30

Nord Roannais 1 – St Symphorien de Lay 1

Commelle Vernay 1 – Villers 1

Goal Foot 2 – Le Coteau 2

St Alban les Eaux 1 – Coutouvre 1

Bussières 1 – Noirétable 1

COUPE « INTERSPORT » D5

Tour de cadrage, le 25 janvier 2026, à 14h30

Avenir Côte 3 – Villerest 2

Le Coteau 3 – Parigny St Cyr 2



COMMISSION JEUNES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.87

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19- adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain Cerutti - adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Abh : feuilles matchs coupe Pitch U13 du 06/12.
Plaine Poncins : programmation match reporté.
St Romain le Puy: erreur score match U15 D3 du 07/12.
St Paul en Jarez : engagement U13G critérium régional 2^{ème} phase.
Ondaine : horaire match Coupe Loire U18 du 20/12. Terrain match Coupe Loire U15 du 20/12.
L'Erat La Tour : accord report match Coupe Loire U15 du 18/12.
Se. St Victor sur Loire : accord report match U13 du 13/12. Feuille de match Coupe Pitch U13 du 06/12.
Feurs : feuille de match U13 du 13/12.
Lignon Couzan : problème FMI matchs U13 du 13/12.
Ecotay Moingt: report match U15 D1.
St Christo Marcenod: match non joué U15 D2 du 14/12. Report match U13 du 13/12.
Périgueux St Maurice : desiderata U13 2^{ème} phase ;
Villerest : engagement U13 2^{ème} phase.
Châteauneuf : engagement 3^{ème} équipe U7 2^{ème} phase.
St Marcellin en Forez : engagement U7 2^{ème} phase.
Se. La Rivière : report match Coupe Loire U15 du 18/12.
Astrée : report match U13 D3 du 13/12. Terrain match U15 D3 du 14/12.
St Just St Rambert : feuilles matchs Coupe Pitch U13 du 06/12.
Commelle Vernay : feuille de match U15 Coupe Loire.
Sorbiers La Talaudière : accord inversion match U13 du 13/12.
Veauche : désidérata et engagement 2^{ème} phase U13. Désidérata U9 2^{ème} phase.
Sury le Comtal : horaire match U13 du 13/12.
Loire Forez : erreur score match. Absence match U15 D1 du 14/12.
Bonson St Cyprien : engagement U13 2^{ème} phase.
St Galmier Chamboeuf : FMI non clôturée match U13 D1 du 13/12.
Usson en Forez : match U15 reprogrammé.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.
A ce jour encore un grand nombre de feuilles de matchs n'arrivent pas en pièce jointe et sont inexploitables.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 - adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 - adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr
U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28- adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain Cerutti- adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

FUTSAL – COUPES MASCULINES - CONVOCATIONS

La Coupe Futsal « Mozaïc » de Noël organisée par le District aura lieu au Gymnase de la Plaine Achille :

***Catégorie U18G**

- dimanche 28 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne)

Convocation des équipes : rendez-vous à 13h, matchs de 13h45 à 17h45.

Poule A : Andrézieux Bouthéon, Forez Roannais, Haut Pilat, St Just St Rambert

Poule B : Roannais Foot 42, Se. Olympique, St Romain le Puy, Se. Suc Terrenoire

Poule C : Fc. St Etienne, L'Etrat La Tour, Se. Métropole Futsal, Parigny St Cyr

Poule D : Loire Sornin, Se. Montreynaud, Pays de Coise, Rive de Gier, Savigneux Montbrison

Matchs de classement pour désigner les 2 équipes qualifiées pour la finale départementale, le dimanche 11 janvier

***Catégorie U15G**

- lundi 29 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), le matin ou l'après-midi

Convocation des équipes : rendez-vous à 8h45, matchs de 9h30 à 12h30.

Poule A : Firminy, La Fouillouse, Olympique Terrenoire, St Paul en Jarez, Sorbiers La Talaudière, Rive de Gier

Poule B : Andrézieux Bouthéon, Fc. St Etienne, Riorges, Savigneux Montbrison, Se. La Métare, Villars

Matchs de classement pour désigner l'équipe qualifiée pour la finale départementale, le dimanche 11 janvier

Convocation des équipes : rendez-vous à 13h15, matchs de 14h à 17h.

Poule C : Entente Semène, Roannais Foot 42, St Galmier Chamboeuf, St Just St Rambert, Se. La Rivière, Se. Olympique

Poule D : Abh, Se. Montreynaud, L'Etrat La Tour, Loire Sornin, Se. St Charles Vigilante, Veauche

Matchs de classement pour désigner l'équipe qualifiée pour la finale départementale, le dimanche 11 janvier

***Catégorie U13G**

- Mardi 23 décembre (tour qualificatif au Gymnase Boulevard de Belgique, à Roanne)

Convocation des équipes : rendez-vous à 9h15, matchs de 10h à 17h.

Poule A : Avenir Côte, Bois Noirs, Commelle Vernay, Le Coteau, Riorges, Roannais Foot 42, Ouches, Rhins Trambouze, St Denis de Cabanne

Les deux premiers qualifiés pour la finale départementale, le samedi 3 janvier

- samedi 27 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne)

Convocation des équipes : rendez-vous à 8h, matchs de 8h45 à 12h30.

Poule B : Asa. Chambon Feugerolles, As. St Etienne, Chambéon Magneux, Lignon Couzan, Roche St Genest, St. Etienne Sud, St Priest en Jarez, Villars

Poule C : Firminy, Grand Croix Lorette, St Just St Rambert, Se. Montreynaud, St Marcellin en Forez, St Paul en Jarez, Se. St Charles Vigilante, Se. La Rivière

Les deux premiers de chaque poule qualifiés pour la finale départementale, le samedi 3 janvier

Convocation des équipes : rendez-vous à 13h, matchs de 13h45 à 18h.

Poule D : Forez Roannais, Périgneux St Maurice, Se. Csadrn, Se. Olympique, Olympique Terrenoire, St Chamond, Veauche

Poule E : Loire Forez, Ric. Olympique du Montcel, Rive de Gier, Se. La Métare, St Galmier Chamboeuf, Se. St Victor sur Loire, Sorbiers La Talaudière

Poule F : Dervaux, Fc. St Etienne, L'Etrat La Tour, Pays de Coise, Savigneux Montbrison, Se. Côte Chaude, Se. Tarentaize Beaubrun

Les deux premiers de chaque poule qualifiés pour la finale départementale, le samedi 3 janvier

FUTSAL – RASSEMBLEMENT - CONVOCATIONS

Les rassemblements Futsal de Noël organisée par le District aura lieu au Gymnase de la Plaine Achille :

***Catégorie U11G**

- Lundi 22 décembre, convocation des équipes : rdv à 8h30, matchs de 9h15 à 12h30.

Châteauneuf 1-2-3, Se. La Rivière 1-2, Se. Csadrn 1-2, Haut Forez 1, Val d'Aix 1-2-3, Roche St Genest 2-4, Roannais Foot 42 (1), Bussières 1, Loire Forez (Montrond) 1-2-3

- Lundi 22 décembre, convocation des équipes : rdv à 13h15, matchs de 13h45 à 15h45.

Se. As St Etienne 1-2, Rive de Gier 1-2, Roche St Genest 1-3, Fc St Etienne 1-2-3, St Galmier Chamboeuf 1-2-3

- Lundi 22 décembre, convocation des équipes : rdv à 15h, matchs de 15h45 à 18h15.

St Just St Rambert 1-2, Rive de Gier 3-4, Se. La Rivière 3-4, St Marcellin en Forez 1, St Victor sur Loire 1-2, St Jean Bonnefonds 1-2, Se. Tarentaize Beaubrun 1

- Mardi 23 décembre, convocation des équipes : rdv à 8h30, matchs de 9h15 à 12h30.

Savigneux Montbrison 1-2-3, Se. As St Etienne 3-4, Veauche 1-2-3, L'Etrat la Tour 1-2, Cellieu 1-2, Se. Montreynaud 1-2-3, St Chamond 1-2-3

- Mardi 23 décembre, convocation des équipes : rdv à 13h45, matchs de 14h15 à 17h30.

Andrézieux Bouthéon 1-2, Se. As St Etienne 5-6, St Paul en Jarez 1, As St Etienne Féminines 1-2, Se. Côte Chaude 1-2-3, Se. St Charles Vigilante 1, Sorbiers La Talaudière 1-2-3-4, Montcel 1-2-3

- Mardi 23 décembre, convocation des équipes : rdv à 9h, matchs de 9h45 à 12h.

Asa Chambon Feugerolles 1-2, St Romain le Puy 1-2, Olympique St Etienne 1-2-3, Usson 1-2, Villars 1-2

SOCCEER – CONVOCATIONS

Soccer : Inscriptions U9

SAMEDI 10 JANVIER à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G Guichard).

*Convocation des équipes : rdv à 10h, matchs de 10h30 à 12h30.

As. St Etienne, St Just St Rambert, St Paul en Jarez, L'Etrat la Tour, Roannais Foot, Sorbiers La Talaudière, Andrézieux Bouthéon, Rive de Gier, Dervaux, St Marcellin en Forez, Abh, St Joseph St Martin, Lignon Couzan, Veauche, Roche St Genest, St Chamond

*Convocation des équipes : rdv à 13h30, matchs de 14h à 16h.
L'Horme, Crèmeaux, Se. Côte Chaude, Chateauneuf, Se. Csdn, Commelle Vernay, Bonson St Cyprien, St Jean Bonnefonds, Haut Pilat, Psm, Sury, Olympique Forez, Asa Chambon Feugerolles, Firminy, Génilac, St Victor sur Loire
*Convocation des équipes : rdv à 15h30, matchs de 16h à 18h.
Bellegarde en Forez, St Christo Marcenod, Se. Montreynaud, Ondaine, Ecotay Moingt, Se. Suc Terrenoire, Se La Métare, St Denis Cabanne, Jonzieux, St Priest en Jarez, Se. Tarentaize Beaubrun, As. St Etienne Féminines, Pays de Coise, Se. Olympique Terrenoire, Se. Charles Vigilante, Villars

Soccer : Inscriptions U7

SAMEDI 17 JANVIER à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G Guichard).

*Convocation des équipes : rdv à 10h, matchs de 10h30 à 12h30.

Usson, St Priest en Jarez, Se. Côte Chaude, Psm, Asa Chambon Feugerolles, Se. Montreynaud, Sorbiers La Talaudière, Génilac, Rive de Gier, Savigneux Montbrison, Se. Tarentaize Beaubrun, Sury, Villars, St Marcellin en Forez, Bellegarde en Forez, Plaine Poncins

*Convocation des équipes : rdv à 13h30, matchs de 14h à 16h.

As. St Etienne, Roche St Genest, St Galmier Chamboeuf, Roannais Foot, Andrézieux Bouthéon, Abh, Chateauneuf, Se. St Charles Vigilante, Se. Suc Terrenoire, Ecotay Moingt, Perreux, St Chamond, Veauche, L'Erat la Tour, Se. Olympique St Etienne, Avenir Côte

*Convocation des équipes : rdv à 15h30, matchs de 16h à 18h.

St Victor sur Loire, Firminy, Sud Luriecquois, As. St Etienne Féminines, Jonzieux, Cellieu, Se. La Métare, St Christo Marcenod, L'Horme, Ondaine, Se. Olympique Terrenoire, Ouches, Se. Csdn, Feurs, Chambéon Magneux

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U17

D2 Poule A

- Le match n°54536548 de la journée 5, **Se. Olympique – Se Montreynaud**, est à jouer le **samedi 17 janvier, à 15h30**

COUPES

Les clubs souhaitant organiser les finales jeunes le jeudi 29 mai 2026 doivent faire acte de candidature auprès de la commission des jeunes avant la fin d'année.

Merci à l'Olympique de St Etienne, Rive de Gier, Villars et peut-être Savigneux Montbrison pour leur candidature. Après le 1^{er} janvier 2026, les candidatures ne seront pas prises en compte, le choix du site aura lieu lors du Comité de Direction du 31 janvier 2026

Félicitation au club de Veauche pour son parcours en Coupe Gambardella qui s'est achevé ce dimanche contre le Gazélec Ajaccio au 1er tour fédéral.

INFORMATIONS U14 / U15 / U15 à 8

U15

Information importante : À la suite d'une erreur sur le calendrier U15D1 et U15D2 concernant les journées 14 et 15.

Journée 14 : Dimanche 25 janvier 2026 au lieu 18 janvier

Journée 15 : Dimanche 1er février 2026 au lieu 25 janvier

Match remis le 21 décembre à 10h

D1

St Just St Rambert 1 - Loire Sornin 1
Roannais Foot 42 (2) - Ecotay Moingt 1

D2

Avenir Cote 1 - St Christo Marcenod 1
 Feurs 2 - Goal Foot 1
 Pays de Coise 1 - Forez Roannais 1

D3

Goal Foot 2 – St Romain le Puy 1
 Ent Val Aix/Crémeaux 1 - Ent.Astrée/Champdieu 1
 Bois Noirs Durolle 1 - Haut Forez 1

D4

Loire Forez 2 – Andrézieux Bouthéon 4
 Sud Forez Luriecquois 2 - Ecotay Moingt 2

U15 à 8

Bonson St Cyprien 1 - Se. Montreynaud 1

Match remis Le 4 janvier à 10h**D1**

Entente Semène 1 1 - St Just St Rambert 1
 Ecotay Moingt 1 - Loire Forez 1

D2

Saint Christo Marcenod - Feurs 2

D3

Haut Forez 1 – Ent. Fcmassm 3

Match remis le 18 janvier à 10h**D4**

Sury le Comtal 2 – Ent.ssu/Cssa1

U13 CRITERIUM

Le District de la Loire doit nommer 7 clubs pour la 2^{nde} phase et le Critérium Régional U13G, selon des critères objectifs (Nb d'équipes U13, niveau de Label, diplôme de l'éducateur U13 1, niveau de la catégorie U15), ci-dessous la liste des clubs éligibles par ordre alphabétique

Clt	Clubs
1	Andrézieux Bouthéon
2	As. St Etienne
3	St Paul en Jarez
4	Firminy
5	Riorges
6	Sorbiers La Talaudière
7	Feurs
Suppléant	Rive de Gier

Engagement en U13

- Toutes les équipes déjà engagées sont automatiquement inscrites pour la 2^{ème} phase.

- Les clubs doivent impérativement envoyer leurs désidératas :

- Ajouter ou supprimer une équipe
- Sites sur lesquels les matchs auront lieu
- Jumelage ou alternance
- Horaires souhaités pour jouer les rencontres
- Choix du niveau d'évolution qui sera étudié par la Commission Jeunes
- La date butoir est fixée au 15 janvier 2026.

Le District de la Loire a défini une date de fin d'engagement pour la 2^{ème} phase au 15 janvier, mais il est préférable pour le responsable de la catégorie d'avoir les informations demandées au plus vite.

INFORMATIONS U11

Bilan administratif de la JOURNÉE 7 du samedi 29 novembre en U11. Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL avant ou après le déroulement du plateau à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au district, celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 21/12/2025 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL.

D1

Site 6 à Feurs

Feurs n° 509599

Site 9 au Fc. St Etienne

A.S.S.E. 3 n° 500225

Site 13 à Se. Côte Chaude

A.S.S.E. 4 n° 500225

D2

Site 1 à Doizieux

Grand Croix Lorette n° 516403

S.U.C. Terrenoire n°518872

Site 4 à St Christo

Rive de Gier 3 n° 500153

Site 14 à Se la Rivière

St Etienne sud n° 582734

D3

Site 1 à Génilac

S.U.C. Terrenoire 3 n° 518872

Site 3 à Se St Charles

Rive de Gier 4 n° 500153

Site 8 à F.C. Plaine

Feurs 2 n° 509599

Site 14 à St Just St Rambert

St Chamond Feu Vert n° 554178

Site 15 à Se la Métare

Tarantaise Beaubrun n° 582645

INFORMATIONS U9

Dernier rappel, avant sanction financière :

Le, ou les, responsables d'équipes ci-dessous, ont jusqu'au vendredi 21/11/2025, pour insérer leur feuille de plateau de la journée 4 (du 08/11/2025), dans le logiciel FAL.

Passé le 21/11/2025, le club sera sanctionné de 10€.

Seules, les feuilles de plateaux scannées, dans le logiciel FAL, sont prises en compte.

Clubs manquants feuilles de plateau du 08/11/2025 (Rappel) :

DISTRICT 1

Poule 3 : Feurs

Poule 7 : St Just / St Rambert

DISTRICT 2

Poule 4 Doizieux / St Chamond Feu Vert

Poule 10 : St Just / St Rambert

Poule 11 : Feurs

Poule 13 : St Etienne Sud

Poule 14 : Usson

FEMININES

Les 5 équipes sont sanctionnables (aucune feuille de plateau de scannée)

INFORMATIONS U7

Les clubs qui souhaitent engager des équipes supplémentaires pour la seconde phase en U6 et U7 peuvent le faire dès à présent et jusqu'au 15 janvier 2026, uniquement par mail à jeunesU7@loire.fff.fr

Equipes supplémentaires engagées à ce jour :

St Jean Bonnefonds 52, Saint Marcellin en Forez 53, Châteauneuf 53

Feuilles de plateaux manquantes dans le FAL

Journée 6 du 29/11/2025

Les clubs ci-dessous avaient jusqu'au 12/12/2025 pour se mettre en règle, rien n'a été fait à la date du 12/12/2025, ces clubs sont amendés conformément à la réglementation en vigueur.

U7

Poule G

523963 HAUTES CHAUMES 1 et 2
552529 BOIS NOIRS 1

Poule H

515183 PLAINE PONCINS 1
509599 FEURS 1 et 2

Poule I

509599 FEURS 3

Poule K

548273 ONDAINE 1 et 2

Poule M

582645 TARANTAIZE - BEAUBRUN 1

Poule O

554178 ST CHAMOND FEU VERT 1



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

M. Jessim HAMOUCHE : précisions sur rencontre en U18 D2.

Bois Noirs : annulation rencontres U13.

Champdieu Marcilly : modification date de match U18 D4.

Commelle Vernay : accord pour match avancé en U15 D3.

Essor : inscription 2^{ème} équipe U7 ; précisions pour 2^{ème} phase en U11.

Fc. Roanne : absence et excuses en U13.

Filerin : changement de stade en U18 D3 ; modification date de match U15 D3.

Goal Foot : demande d'organisation tournoi U9 ; changement d'horaire en U13 D2.

Le Coteau : réorganisation rencontres U13.

Rhins Trambouze : changement d'horaire en U13.

Riorges : modification date de match en U15 D4.

Val d'Aix : match U13 annulé (arrêté municipal)

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Les 8^{ème} de finale auront durant le week-end des 7 et 8 février 2026.

Le tirage au sort des 8^{ème} de finale, ainsi que l'orientation des ¼ et ½ finales auront lieu le **jeudi 22 janvier à partir de 19h, dans les locaux de la Délégation**. Les clubs concernés seront invités à y participer.

COUPES DE LA LOIRE

U18

Tour de cadrage : **samedi 20 décembre à 15h** :

Riorges – Sud Forez Luriecquois ; **Le Coteau** – St Christo Marcenod.

16^{ème} de finale : **samedi 17 janvier à 15h** :

Forez Roannais – Firminy ; **Nord Roannais** – Cellieu ; Ondaine ou Fc. St Etienne – **Rhins Trambouze** ; **Commelle Vernay** – Andrzieux Bouthéon ; St Galmier Chamboeuf – **Le Coteau** ou St Christo Marcenod ; Périgneux St Maurice ou Haut Pilat – **Roannais Foot 42** ; **Riorges** ou Sud Forez Luriecquois – Rive de Gier.

U15

16^{ème} de finale : **dimanche 18 janvier à 10h** :

Forez Roannais – Feurs ; **Ent. Essor/Aspn** – Filerin ; **Goal Foot** – Andrzieux Bouthéon ; Anzieux ou Olympique Terreñoire – **Loire Sornin** ; Ondaine ou Villars – **Riorges** ; **Cours** – **Roannais Foot 42**.

NOTE ET RAPPEL AUX CLUBS

- Tous les clubs sont priés de mettre à disposition des arbitres et visiteurs, des vestiaires dans un bon état de propreté (sol propre et sans déchets).

- En cas d'inversion des rencontres ou l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

EN CAS D'ARRÊTE MUNICIPAL LORS DES MATCHS ALLER

Article 38.6 - Arrêté municipal des RG du DISTRICT DE LA LOIRE

Article 38.6.5 :

En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des **matchs aller, la rencontre devra être inversée**. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

AVIS IMPORTANT AUX CLUBS

REGLEMENT SUR LES MUTATIONS

Depuis le début de saison, nous avons malheureusement pu constater que de trop nombreux clubs ne respectaient pas la règle concernant le nombre de joueurs mutés possible par équipe.

Vous trouverez ci-dessous le texte officiel en vigueur, **en sachant que des contrôles seront désormais effectués**.

Article 160-1c des règlements généraux de la FFF : « Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts, des catégories **U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le **nombre de joueurs titulaires d'une licence** « **Mutation** » **pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre, dont au maximum un joueur ayant changé de club « hors période »** normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements ». »

U18

D4 Poule B

La rencontre n°55184527, **Ent. Champdieu/Astrée 2 – Avenir Côte 2**, prévue le 17/01/26, est reprogrammée le **samedi 10 janvier à 14h30**, sur le **stade de Champdieu**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

REPORT DES RENCONTRES

D2 Poule B

La rencontre n°54534183, **Le Coteau 1 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 22/11/25, est reportée à une date ultérieure. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°55184336, **Ent. Villers/St Denis 1 – Rhins Trambouze 2**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 20 décembre, à 14h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184362, **Parigny St Cyr 1 – Le Coteau 2**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 20 décembre, à 14h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule B

La rencontre n°55174433, **Parigny St Cyr 2 – Ent. Champdieu/Astrée 2**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 20 décembre, à 12h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184553, **Lignon Couzan 3 – Avenir Côte 2**, annulée le 22/11/25, est reportée au **samedi 20 décembre, à 14h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D3 Poule D

La rencontre n°55184630, **Perreux 1 – Commelle Vernay 1**, arrêtée le 07/12/25 (terrain impraticable), est reprogrammée le **dimanche 18 janvier à 10h**, sur le **stade de Pradines**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184792, **Filerin 1 – Commelle Vernay 1**, prévue le 25/01/26, est reprogrammée le **dimanche 11 janvier à 10h**, sur le **stade de St Germain Lespinasse**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule D

La rencontre n°55184703, **Riorges 3 – Le Coteau 2**, initialement prévue le 14/12/25, est reprogrammée le **dimanche 18 janvier à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule E

La rencontre n°55184812, **Essor 2 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 23/11/25, puis le 21/12/25, est reprogrammée et inversée, devenant **Montagnes du Matin 1 – Essor 2**, le **samedi 10 janvier à 14h30**, sur le **stade de Panissières**. Accord des deux équipes.

REPORT DES RENCONTRES

D3 Poule D

La rencontre n°55174536, **Perreux 1 – Parigny St Cyr 1**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184626, **Commelle Vernay 1 – Ent. Villers/St Denis 1**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule D

La rencontre n°55184735, **Mably 1 – Riorges 3**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184736, **Nord Roannais 1 – Cours 1**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule E

La rencontre n°55184811, **Bois Noirs Durolle 2 – Ent. Lignon/Haut Forez 2**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 8h45**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°55184813, **Ent. Val d'Aix/Crémeaux 2 – Forez Roannais 2**, annulée le 23/11/25, est reportée au **dimanche 21 décembre à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

FUTSAL – COUPES MASCULINES - CONVOCATIONS

***Catégorie U13G**

- Mardi 23 décembre (tour qualificatif au Gymnase Boulevard de Belgique, à Roanne)

Convocation des équipes : rendez-vous à 9h15, matchs de 10h à 17h.

Poule A : Avenir Côte, Bois Noirs, Commelle Vernay, Le Coteau, Riorges, Roannais Foot 42, Ouches, Rhins Trambouze, St Denis de Cabanne

Les 2 premiers seront qualifiés pour la finale départementale, le samedi 3 janvier au Gymnase de la Plaine Achille, à St Etienne.

FOOT ANIMATION

ENGAGEMENTS 2EME PHASE

- **Sauf avis contraire de votre part, toutes les équipes, de U13 à U6 déjà engagées sont automatiquement inscrites pour la 2ème phase. Vous pouvez engager une équipe supplémentaire.**
- Les clubs doivent impérativement envoyer leurs désidératas :
 - o Sites sur lesquels les matchs auront lieu
 - o Jumelage ou alternance
 - o Horaires souhaités pour jouer les rencontres
 - o Choix du niveau d'évolution qui sera étudié par la Commission Jeunes
 - o La date butoir est fixée au **15 janvier 2026**.
 - o
- **Cependant, pour la catégorie U13 qui reprend le samedi 31 janvier, il serait souhaitable d'être informé dès le 8 janvier. D'avance merci.**
- **Ne seront pris en compte que les courriers par mail officiel du club.**

D2 Poule B

La rencontre n°54913484, **St Denis de Cabanne 2 – Avenir Côte 3**, du 04/10/25, est reprogrammée le **samedi 20 décembre à 13h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

AUTORISATION TOURNOI

Goal Foot : samedi 18 avril à St Just la Pendue = U9



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.80

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16

criterium@loire.fff.fr

Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75

Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29

Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75

Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29

Responsable des coupes : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59

INFORMATION

- **Rappel important** : Lorsque le terrain n'est pas opérationnel (exemple arrêtés municipaux) les équipes doivent obligatoirement inverser le match, si l'adversaire ne peut pas recevoir la rencontre, celui-ci devra, en plus de refuser le report, envoyer un justificatif (exemple arrêté, mail, etc...) au DLF.

ATTENTION : les finales de coupes « critérium » sont avancées au samedi 30 mai 2025

FOOT A 7 +40

- **Rappel** : tout joueur participant à la compétition doit avoir impérativement une licence « **Foot Loisir** ».
Un contrôle systématique des feuilles de match sera opéré.

- Toutes les feuilles de match manquantes concernant les matchs aller doivent parvenir au DLF, au plus tard le **19 janvier 2026**.
Passé ce délai, les clubs fautifs seront amendés.

- A l'attention des dirigeants des +40 : le « Foot en marchant » se développe sur le département de la Loire et le District propose sur ses sections « Foot en marchant » et pour ceux qui souhaitent l'activité, des rassemblements : **3^{ème} rassemblement, le mercredi 17 décembre, au gymnase de la Plaine Achille, à Saint-Étienne, de 14 à 17h.**

Pour tous renseignements, veuillez contacter William VALLAS, Conseiller Technique Départemental, au 07 61 54 08 24.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.95

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Loire Sornin : nous émettons un avis favorable à votre demande de report du match n°54622328, BRIENNON – LOIRE SORNIN, du vendredi 12 décembre. Le club de Briennon a donné son accord.

Briennon : nous émettons un avis favorable à votre demande d'avancer au vendredi 6 mars, le match n° 54622367, MABLY – BRIENNON, initialement programmé le vendredi 13 mars. Cette décision est néanmoins conditionnée à l'accord du club de Mably.

REPORT DES MATCHS « CRITERIUM »

LA JOURNÉE 7 (annulée les 21 et 22 novembre) EST REPROGRAMMÉE aux 16 et 17 JANVIER 2026.

Le match n°54621878 du 10/10/25, ST ANDRE D'APCHON – VILLEREST, se jouera le **samedi 20 décembre, à 14h30**.

Le match n°54566356 du 14/11/25, ST DENIS DE CABANNE – PARIGNY ST CYR 5, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54623825 du 12/12/25, ST JEAN LA BUSSIERE – PERREUX, se jouera le **vendredi 6 février, à 20h30**.

Le match n°54622298 du 10/10/25, ST NIZIER SOUS CHARLIEU – COURS, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54623998 du 12/12/25, AVENIR COTE 5 – ESSOR, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54621908 du 12/12/25, GOAL FOOT – NORD ROANNAIS, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54622328 du 12/12/25, BRIENNON – LOIRE SORNIN, se jouera le **vendredi 6 février, à 21h**.

Le match n°54566328 du 20/09/25, ROANNE ARCT – COMMELLE VERNAY, se jouera le **samedi 7 février, à 14h30**.

Le match n°54622822 du 28/11/25, PERREUX – ST NIZIER SOUS CHARLIEU, se jouera le **vendredi 3 avril, à 20h30**

AVIS AUX CLUBS

Rappel :

Si pour des raisons météorologiques (ou autres), votre terrain est impraticable, la rencontre est automatiquement inversée.

Article 2.4.4 Terrains impraticables (RS du championnat « Critérium ») :

Lorsque les terrains sont impraticables ou en cas d'arrêté municipal, tous les clubs et toutes les équipes ont l'obligation d'inverser les rencontres, même lors des matchs retour.

En cas d'inversion des rencontres ou de l'annulation du match, pensez bien à prévenir l'arbitre qui est désigné.

TIRAGE AU SORT COUPES « CRITERIUM »

Le tirage au sort des **1/4 de finale** des **Coupes de l'AMITIE et DALFORT** aura lieu le **jeudi 22 janvier à 18h30, dans les locaux de la Délégation du Roannais**.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.86

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

COURRIERS RECUS

Suc. Terrenoire : tournoi futsal U9F

Se. Olympique : forfait pour le match en U18F contre Rive de Gier

Nord Roannais : changement d'horaire pour le match de Coupe Complémentaire

Villers : demande de changement d'horaire en U18F

Goal Foot : accord du changement d'horaire pour le match de Coupe Complémentaire

Firminy : accord changement d'horaire en U18F

INFORMATION IMPORTANTE

- Afin de renforcer son effectif, la Commission Féminines est à la recherche de bénévoles. Merci de prendre contact avec **Mme. Yvonne Argaud au 06 21 43 40 44.**

- RAPPEL : il n'est réglementairement pas possible de reculer une rencontre de championnat ou de coupe ; il est prévu d'avancer un match avec l'accord écrit des deux clubs (copie à commission).

- A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.

INFORMATIONS DIVERSES

- Pour toute modification ou forfait : merci de faire un mail à la Commission Féminines

- une copie au club adverse
- à l'arbitre ou au délégué si besoin
- au responsable des désignations des arbitres de la catégorie.

COUPES

Les clubs intéressés pour l'organisation des finales des coupes de la Loire U15F, U18F, senior à 8 principale et complémentaire, qui auront lieu le dimanche 8 juin 2026, sont priés d'envoyer leur candidature.

MATCHS REPORTES

Coupe de la Loire Seniors à 8 Principale

La rencontre n°55144634, **St Anthème - Montagnes du Matin**, se jouera le **samedi 20 décembre**, même heure, même stade.

La rencontre n°55144633, **St Martin la Sauveté – Bussières**, se jouera le **samedi 20 décembre**, même heure, même stade.

Coupe de la Loire Seniors à 8 Complémentaire

La rencontre n°55144658, **Nord Roannais - Goal Foot**, se jouera le **samedi 20 décembre**, même heure, même stade.

Championnat Seniors à 8

La rencontre n°54475914, en D1, **Ecotay Moingt – Pouilly les Nonains**, se jouera le **samedi 20 décembre**, même heure, même stade.

La rencontre n°54667317, D3 Nord, **Villers – Parigny St Cyr**, se jouera le vendredi 16 janvier, même heure, même stade.

La rencontre n°54667788, D3 Nord, **Sury le Comtal – Châteauneuf**, sera remise à une date ultérieure.

Championnat U18F

La rencontre n°54840539, **Villers – Firminy**, se jouera le **samedi 20 décembre**, même heure, même stade.

La rencontre n°54840632, **Feurs – Se. Olympique**, se jouera le **samedi 20 décembre**, même heure, même stade.

La rencontre n°54840631, **Roche St-Genest – Ent. Ecotay Moingt/Sury**, se jouera le **dimanche 21 décembre**, même heure, même stade.

La rencontre n°54840635, **Se. Olympique – Ent. Ecotay Moingt/Sury**, se jouera le **samedi 24 janvier à 13h, stade Roger Rocher 2.**

La rencontre n°54840548, **Villers – Ent. St Charles/Fc. St Etienne**, se jouera le **samedi 24 janvier**, même heure, même stade.

CHAMPIONNAT U13F ET U15F : 2^{ème} PHASE

- **U13F** : Les 3 premières équipes de chaque poule intégreront la poule D1 et les 3 dernières équipes intégreront la poule D2.
- **U15F** : Les 4 premières équipes de chaque poule ainsi que la meilleure 5e de la poule Nord et de la poule Sud intégreront la poule D1. Les 4 dernières équipes de chaque poule ainsi que la 5e restante intégreront la poule D2.

Si des clubs souhaitent inscrire une équipe pour la deuxième phase du championnat, merci de nous transmettre une demande par mail avant le **15/01/2026**. Passée cette date, aucune équipe ne sera acceptée.

FUTSAL – COUPES FEMININES – CONVOCATIONS

***Catégorie Seniors F**

- dimanche 4 janvier (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne)

Convocation des équipes : rdv à 13h15, matchs de 14h à 17h.

Poule A : Andrézieux Bouthéon, Lignon Couzan, Monts et Plaine, Se. Métropole Futsal, Sorbiers La Talaudière

Poule B : Firminy, Ondaine, Riorges, St Paul en Jarez, St Christo Marcenod

1er de chaque poule qualifié pour la finale départementale le dimanche 11 janvier

***Catégorie U18F**

- dimanche 4 janvier (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne)

Convocation des équipes : rdv à 8h45, matchs de 9h30 à 12h15.

Poule A : Andrézieux Bouthéon, Firminy, Rive de Gier, Riorges, Se. St Charles Vigilante, Sorbiers La Talaudière,

Poule B : As. St Etienne, Ent. Ecotay Moingt/Sury, Feurs, Monts et Plaine, St Paul en Jarez

1er de chaque poule qualifié pour la finale départementale le dimanche 11 janvier

***Catégorie U15F**

- dimanche 21 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne)

Convocation des équipes : rdv à 13h15, matchs de 14h à 17h45.

Poule A : As. St Etienne, Côte Chaude, Entente Ecotay Moingt – Sury, Firminy, Fc. St Etienne, Monts et Plaine, St Chamond, Sorbiers La Talaudière

Poule B : Abh, Andrézieux Bouthéon, Riorges, Rive de Gier, Se. St Charles Vigilante, St Paul en Jarez, Veauche

1er de chaque poule qualifié pour la finale départementale le dimanche 11 janvier

***Catégorie U13F**

- samedi 20 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne)

Convocation des équipes : rdv à 13h15, matchs de 14h à 17h45.

Poule A : As. St Etienne, Ecotay Moingt, Riorges, Se. Côte Chaude, Villers, Villars

Poule B : Andrézieux Bouthéon, Asa. Chambon Feugerolles, Firminy, Rive de Gier, Sury le Comtal, Veauche

Poule C : Abh, St Paul en Jarez, Se. Suc Terreñoire, Sorbiers La Talaudière, Mixité

2 premiers de chaque poule qualifiés pour la finale départementale le samedi 3 janvier

FUTSAL – RASSEMBLEMENT FEMININ

Le rassemblement Futsal de Noël organisé par le District aura lieu le :

- Samedi 20 décembre au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne, U7F-U9F le matin

Equipe inscrite U7F-U9F : Rive de Gier, Ecotay Moingt, Mixité, Andrézieux Bouthéon, As. St Etienne 1-2-3, Se. Suc Terreñoire

- Dimanche 21 décembre au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne, U11F le matin

Equipes inscrites U11F : Forez Roannais, Fc. Roanne, St Paul en Jarez, Firminy, Loire Sornin, St Christo Marcenod, Val d'Aix, Veauche, Sury, Mixité, Andrézieux Bouthéon



COMMISSION ARBITRES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.73

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80 - (Membre) Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Validateur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

INFO ARBITRES

Mesdames, Messieurs, les arbitres,

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr.

DATES A RETENIR

- Stage de mi-saison des **arbitres D2** : **vendredi 30 janvier 2026** de 19h à 22 au siège du District.
- Stage de mi-saison des **arbitres D1 + AA (D1/D2) + Promotionnels** : **samedi 31 janvier 2026** à Le Bessat sur la journée.
- **Arbitres stagiaires** – module 8 : **samedi 30 mai 2026** (lieu à définir).

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.
Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver pendant une semaine minimum.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Questionnaire en ligne n°1 – Saison 2025/26

LIEN : : <https://forms.gle/j2LwD2BfAiRTexGL8>

Le questionnaire en ligne n°1 pour la saison 2025/26, destiné à l'ensemble des arbitres (jeunes et seniors) gérés par la CDA de la Loire, ainsi qu'aux observateurs, doit impérativement être complété, via ce formulaire, le vendredi 19 décembre, entre 20h et 23h59. À compter du samedi 20 décembre à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer vos réponses, ni de valider le questionnaire. L'utilisation d'un téléphone portable n'est pas adaptée. Il est fortement recommandé d'utiliser un ordinateur disposant d'une connexion Internet stable. Les personnes ayant complété et validé le questionnaire apparaîtront sur le site du District, rubrique Arbitrage → Actualités.

CONSIGNES : L'épreuve est strictement individuelle. Si plusieurs questionnaires sont enregistrés par une même personne (le même jour ou à des jours différents), seul le premier questionnaire enregistré sera pris en compte. À la fin du questionnaire, n'oubliez pas de cliquer sur « ENVOYER ». La mention « Vos réponses ont bien été enregistrées » doit s'afficher pour confirmer la prise en compte de votre questionnaire.

FORMAT DE L'ÉPREUVE : 40 questions au total, dont 20 situations vidéo. Chaque question comporte quatre propositions, dont une seule est correcte. Une bonne réponse rapporte 1 point. Une mauvaise réponse rapporte 0 point.

ÉVALUATION – BONUS / MALUS : Conformément à l'Annexe 5 « Bonus/Malus » du Règlement Intérieur de la CDA = Une note supérieure à 12/20 n'entraîne aucun bonus. Une note comprise entre 10 et 12/20 entraîne un malus de X points. Une note inférieure à 10/20 entraîne également un malus de X points. Un questionnaire non réalisé entraîne un malus de X points.

La valeur X varie en fonction de votre catégorie.

Bon questionnaire à toutes et à tous !
CDA Loire

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

- Stage de mi-saison des observateurs : vendredi 23 janvier 2026** de 19h à 22h au siège du District.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30–22h
Samedi 3 janvier 2026 : 8h30–17h30
Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30–17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30–21h30 à la Délégation)

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>
Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.
Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.
Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveauté)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



COMMISSION ARBITRES

Délégation du Roannais
Tél : 04.77.44.51.96

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable Administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoit CHANDELIER par mail : bchanelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur foot loisirs et Anciens Nord : Nordine BEZZAH 06 42 58 50 13
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur arbitres assistants Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Validateur des observations des arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche d'appeler les clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues ou inversées.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

COURRIER REÇU

Forez Roannais : remerciements. Dans la mesure du possible, la commission essaie toujours de donner satisfaction.

REMERCIEMENTS

La CDA remercie chaleureusement la ville de Mably pour le prêt des installations, lors du stage de mi-saison des arbitres, le 14 décembre.

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Les vestiaires d'arbitre doivent être "fermés à clef" AVANT le début de la rencontre.

Messieurs les arbitres, assurez-vous que cela soit effectif et ne commencez la rencontre qu'une fois que cela est effectué. En cas de disparition d'effets personnels, les clubs seront tenus pour RESPONSABLES.

**Si un week-end vous n'avez pas de désignation, MERCI DE CONTACTER VOTRE DESIGNATEUR.
Idem si vous avez 2 désignations le même jour.**

IMPORTANT

Messieurs les arbitres, vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche, et vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participé.

Frais d'arbitrage en Coupe : c'est le club qui **RECOIT**, qui règle la TOTALITE des frais d'arbitrage.

DATES A RETENIR

- Stage de mi-saison des **arbitres D2** : **vendredi 30 janvier**, de 19h à 22h, au siège du District.
- Stage de mi-saison des **arbitres D1 + AA (D1/D2) + Promotionnels** : **samedi 31 janvier**, au Bessat, sur la journée.
- **Arbitres stagiaires** – module 8 : **samedi 30 mai** (lieu à définir).

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe « rencontre » complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match « papier », avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Questionnaire en ligne n°1 – Saison 2025/26

LIEN : : <https://forms.gle/j2LwD2BfAiRTexGL8>

Le questionnaire en ligne n°1 pour la saison 2025/26, destiné à l'ensemble des arbitres (jeunes et seniors) gérés par la CDA de la Loire, ainsi qu'aux observateurs, doit impérativement être complété, via ce formulaire, le vendredi 19 décembre, entre 20h et 23h59. À compter du samedi 20 décembre à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer vos réponses, ni de valider le questionnaire. L'utilisation d'un téléphone portable n'est pas adaptée. Il est fortement recommandé d'utiliser un ordinateur disposant d'une connexion Internet stable. Les personnes ayant complété et validé le questionnaire apparaîtront sur le site du District, rubrique Arbitrage → Actualités.

CONSIGNES : L'épreuve est strictement individuelle. Si plusieurs questionnaires sont enregistrés par une même personne (le même jour ou à des jours différents), seul le premier questionnaire enregistré sera pris en compte. À la fin du questionnaire, n'oubliez pas de cliquer sur « ENVOYER ». La mention « Vos réponses ont bien été enregistrées » doit s'afficher pour confirmer la prise en compte de votre questionnaire.

FORMAT DE L'ÉPREUVE : 40 questions au total, dont 20 situations vidéo. Chaque question comporte quatre propositions, dont une seule est correcte. Une bonne réponse rapporte 1 point. Une mauvaise réponse rapporte 0 point.

ÉVALUATION – BONUS / MALUS : Conformément à l'Annexe 5 « Bonus/Malus » du Règlement Intérieur de la CDA = Une note supérieure à 12/20 n'entraîne aucun bonus. Une note comprise entre 10 et 12/20 entraîne un malus de X points. Une note inférieure à 10/20 entraîne également un malus de X points. Un questionnaire non réalisé entraîne un malus de X points.

La valeur X varie en fonction de votre catégorie.

Bon questionnaire à toutes et à tous !
CDA Loire

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

- **Stage de mi-saison des observateurs** : **vendredi 23 janvier 2026** de 19h à 22h au siège du District.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :
<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier : 18h30 – 22h
Samedi 3 janvier : 8h30 – 17h30
Dimanche 4 janvier : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier (18h30 – 21h30) à la Délégation.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous

trouvez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveauté).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18

Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80

Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI - 06 62 58 38 19

Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39

Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40

CTDA : Benoit CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40

Désignateur arbitres jeunes U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48

Désignateur arbitres jeunes U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95

Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56

Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59

Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE - 07 63 44 64 48

Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36

Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97

Intendants : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74

Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83

Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53

Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18

Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

INFO ARBITRES

Mesdames, Messieurs, les arbitres,

L'affectation des arbitres par catégorie a été mise à jour sur votre PDO. Merci de vérifier que votre NOM apparaisse dans le bon groupe. En cas d'anomalie, merci d'envoyer un mail : arbitres@loire.fff.fr.

DATE A RETENIR

- Arbitres jeunes stagiaires – module 8 : **samedi 30 mai 2026** (lieu à définir)

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- SCORE
- REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)
- CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)
- BLESSURE
- REMPLIR LA CASE « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission) et les conserver pendant une semaine minimum.

Les arbitres doivent vérifier l'inscription sur la FMI de toutes les personnes présentes sur le terrain et contrôler leur identité avant la rencontre au même titre que les joueurs inscrits sur la FMI.

INFO AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

- **Stage de mi-saison des observateurs : vendredi 23 janvier 2026 de 19h à 22h au siège du District.**

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Questionnaire en ligne n°1 – Saison 2025/26

LIEN : : <https://forms.gle/j2LwD2BfAiRTexGL8>

Le questionnaire en ligne n°1 pour la saison 2025/26, destiné à l'ensemble des arbitres (jeunes et seniors) gérés par la CDA de la Loire, ainsi qu'aux observateurs, doit impérativement être complété, via ce formulaire, le vendredi 19 décembre, entre 20h et 23h59. À compter du samedi 20 décembre à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer vos réponses, ni de valider le questionnaire. L'utilisation d'un téléphone portable n'est pas adaptée. Il est fortement recommandé d'utiliser un ordinateur disposant d'une connexion Internet stable. Les personnes ayant complété et validé le questionnaire apparaîtront sur le site du District, rubrique Arbitrage → Actualités.

CONSIGNES : L'épreuve est strictement individuelle. Si plusieurs questionnaires sont enregistrés par une même personne (le même jour ou à des jours différents), seul le premier questionnaire enregistré sera pris en compte. À la fin du questionnaire, n'oubliez pas de cliquer sur « ENVOYER ». La mention « Vos réponses ont bien été enregistrées » doit s'afficher pour confirmer la prise en compte de votre questionnaire.

FORMAT DE L'ÉPREUVE : 40 questions au total, dont 20 situations vidéo. Chaque question comporte quatre propositions, dont une seule est correcte. Une bonne réponse rapporte 1 point. Une mauvaise réponse rapporte 0 point.

ÉVALUATION – BONUS / MALUS : Conformément à l'Annexe 5 « Bonus/Malus » du Règlement Intérieur de la CDA = Une note supérieure à 12/20 n'entraîne aucun bonus. Une note comprise entre 10 et 12/20 entraîne un malus de X points. Une note inférieure à 10/20 entraîne également un malus de X points. Un questionnaire non réalisé entraîne un malus de X points.

La valeur X varie en fonction de votre catégorie.

Bon questionnaire à toutes et à tous !

CDA Loire

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30–22h

Samedi 3 janvier 2026 : 8h30–17h30

Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30–17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30–21h30 à la Délégation)

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu ainsi que de nouveaux protocoles sont désormais applicables à toutes les compétitions.
Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique **Arbitrage** du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER - MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien : [https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25- 26/cotisations \(nouveauté\).](https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25- 26/cotisations (nouveauté).)**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°18 publié le 16/12/2025

Réunion du lundi 15 décembre 2025

Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28

Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39

Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT - 06-71-47-93-39

CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchanelier@loire.fff.fr

Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48

Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59

Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40

Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48

Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72

Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53

Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18

Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

INFO IMPORTANTE AUX ARBITRES

En cette période hivernale, afin d'éviter de vous déplacer pour rien, il est nécessaire de faire la démarche d'appeler les clubs pour la bonne tenue des rencontres, afin de savoir si celles-ci sont maintenues où inverser

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

REMERCIEMENTS

La CDA remercie chaleureusement la ville de Mably pour le prêt des installations, lors du stage de mi-saison des arbitres, le 14 décembre.

RAPPEL AUX CLUBS ET AUX ARBITRES

Les vestiaires d'arbitre doivent être "fermés à clef" AVANT le début de la rencontre.

**Messieurs les arbitres, assurez-vous que cela soit effectif et ne commencez la rencontre qu'une fois que cela est effectué.
En cas de disparition d'effets personnels, les clubs seront tenus pour RESPONSABLES.**

AVIS AUX ARBITRES

- Les arbitres officiant en **U15 D2** sont priés d'envoyer **leurs rapports disciplinaires** au **District** : poules gérées par le District et non par la Délégation.

Rappel : le port de l'écusson est obligatoire. Tout manquement sera sanctionné : annexe numéro 5, règlement intérieur CDA

- Messieurs les arbitres vous êtes tenus de vérifier que l'arbitre assistant soit **OBLIGATOIREMENT** licencié pour officier à la touche et Vous avez l'obligation de noter les remplaçants ayant participés

Frais arbitrage en coupe : c'est le club qui **RECOIT** qui règle la **TOTALITE** des frais arbitrage

DATE A RETENIR

- Arbitres jeunes stagiaires – module 8 : **samedi 30 mai** (lieu à définir)

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI

- **SCORE**
- **REMPLACEMENTS (OBLIGATOIRE = MINUTES, N° ENTRANT + N° SORTANT)**

- **CARTON (MOTIF, N° FAUTIF + MINUTE)**
- **BLESSURE**
- **REmplir la case « OBSERVATION D'APRÈS-MATCH » EN CAS D'EXCLUSION OU DE TOUT INCIDENT**

Les arbitres doivent mettre un mot de passe rencontre complètement alphabétique (ne pas créer un mot de passe composé exclusivement de chiffre et/ou commençant par des chiffres) pour éviter le bug tablette en clôture de la FMI.

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match « papier », avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Questionnaire en ligne n°1 – Saison 2025/26

LIEN : : <https://forms.gle/j2LwD2BfAiRTexGL8>

Le questionnaire en ligne n°1 pour la saison 2025/26, destiné à l'ensemble des arbitres (jeunes et seniors) gérés par la CDA de la Loire, ainsi qu'aux observateurs, doit impérativement être complété, via ce formulaire, le vendredi 19 décembre, entre 20h et 23h59. À compter du samedi 20 décembre à 00h, il ne sera plus possible d'enregistrer vos réponses, ni de valider le questionnaire. L'utilisation d'un téléphone portable n'est pas adaptée. Il est fortement recommandé d'utiliser un ordinateur disposant d'une connexion Internet stable. Les personnes ayant complété et validé le questionnaire apparaîtront sur le site du District, rubrique Arbitrage → Actualités.

CONSIGNES : L'épreuve est strictement individuelle. Si plusieurs questionnaires sont enregistrés par une même personne (le même jour ou à des jours différents), seul le premier questionnaire enregistré sera pris en compte. À la fin du questionnaire, n'oubliez pas de cliquer sur « ENVOYER ». La mention « Vos réponses ont bien été enregistrées » doit s'afficher pour confirmer la prise en compte de votre questionnaire.

FORMAT DE L'ÉPREUVE : 40 questions au total, dont 20 situations vidéo. Chaque question comporte quatre propositions, dont une seule est correcte. Une bonne réponse rapporte 1 point. Une mauvaise réponse rapporte 0 point.

ÉVALUATION – BONUS / MALUS : Conformément à l'Annexe 5 « Bonus/Malus » du Règlement Intérieur de la CDA = Une note supérieure à 12/20 n'entraîne aucun bonus. Une note comprise entre 10 et 12/20 entraîne un malus de X points. Une note inférieure à 10/20 entraîne également un malus de X points. Un questionnaire non réalisé entraîne un malus de X points.

La valeur X varie en fonction de votre catégorie.

Bon questionnaire à toutes et à tous !
CDA Loire

INFORMATION AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels). De plus, lors du débrief, il est impératif que les deux observateurs (assistant et central) restent ensemble du début à la fin.

- **Stage de mi-saison des observateurs : vendredi 23 janvier 2026 de 19h à 22h au siège du District.**

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :
<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier : 18h30 – 22h
Samedi 3 janvier : 8h30 – 17h30
Dimanche 4 janvier : 8h30 – 17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier (18h30 – 21h30) à la Délégation.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu, ainsi que de nouveaux protocoles, sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique **Arbitrage** du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER – MONTS ET PLAINE - FEURS

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> (nouveauté)**.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.



BULLETIN D'INFORMATION

RENCONTRES



INTERSPORT®
Le sport, la plus belle des rencontres



Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intrac - FR 01 449 825 009 - APE : 13992



koesio
CONNEXION MAXIMALE



MAJUSCULE **alpha bureau**
AU BUREAU *comme à la maison* www.pgdis.com



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Loire
LE DÉPARTEMENT

District 1 / Unique			Poule Unique	2
Dimanche	21/12/2025	14H		
53792579 51050.1	F.C. Independant St 1- A.S. Algerienne 1			
Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	40 km	Stade Émile Piollo 1 à ST ROMAIN LE PUY
Arbitre assistant 1	SERINO Alexandre	2538656700	64 km	
Arbitre assistant 2	BOUIMA Abdelkader	2520251533	39 km	
Observateur principal	OOUNOUGHI Mourad	2599862745	32 km	
Dimanche	21/12/2025	14H30		
53756410 50374.1	Chambeon/Magn 1- Lignon Couzan 1			Stade Municipal à CHAMBEON
Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988	33 km	
Arbitre assistant 1	ANDRIEUX Hugo	2543977424	46 km	
Arbitre assistant 2	DOUSS Hossem	2508665965	50 km	
Observateur principal	CHAVE Thibaud	2578618547	62 km	
District 2 / Unique			Poule B	4
Mercredi	17/12/2025	20H		
54032306 55875.1	U.S. Feurs 3- Toranche 1			Stade Maurice Rousson 4 à FEURS
Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	48 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Dimanche	21/12/2025	14H30		
53814514 52633.1	Avenir Cote 1- Us Ecotay Moingt 2			Stade De La Rivière à RENAISON
Arbitre centre	CETIN Aytekin	2519413197	12 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54032305 55874.1	Le Coteau 1- Goal Foot 1			Stade Bécot à LE COTEAU
Arbitre centre	CHAVANY Emmanuel	2519431002	14 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
District 3 / Unique			Poule C	5
Dimanche	21/12/2025	14H30		
53816788 52823.1	Lignon Couzan 2- O. Du Montcel 1			Stade Louis Gauchon à BOEN
Arbitre centre	DURAND Frederic	2558613586	33 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
53816959 52908.1	Champdieu Marcilly 1- A.S. Algerienne 2			Stade André Peuvergne à CHAMPDIEU
Arbitre centre	TERRENOIRE Fabien	2538658494	57 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54003986 55747.1	Afpc 2- S.Marcellin F 1			Stade Municipal à GRAMMOND
Arbitre centre	MICOL Ghislain	2598626488	20 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
District 4 / Unique			Poule D	8
Dimanche	21/12/2025	14H30		
53867957 53097.1	Fc Bords De Loire 1- Usson Ss 1			Stade De Sasselange 1 à VEAUCHETTE
Arbitre centre	MONCORGER David	2588620369	7 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
District 5 / Unique			Poule C	12
Dimanche	21/12/2025	14H30		

District 5 / Unique			Poule C	12
Dimanche 21/12/2025 14H30				
54003626 55683.1	C.S. St Bonnet Le Co 2- S.F.L 2			Stade Chanteperdrix à ESSERTINES EN CHATELNEUF
Arbitre centre	LORENTE Jean Luc	538203780	40 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54004035 55762.1	A.S. Verrieres 1- St Antheme C.S. 1			Stade Municipal à VERRIERES EN FOREZ
Arbitre centre	SARDIN Gerald	2520527338	30 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54004039 55766.1	S.Marcellin F 2- St Antheme C.S. 1			Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
Arbitre centre	MESSILI Youcef	2518692144	29 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54004040 55767.1	Us Monts Du Forez 1- Champdieu Marcilly 2			Stade Municipal à CHALMAZEL JEANSAGNIERE
Arbitre centre	PALEAU Morgan	550917351	40 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
District 5 / Unique			Poule D	11
Dimanche 21/12/2025 14H30				
54032831 55917.1	Jonzieux-St Romain 2 2 - Bellegarde Sp 2			Stade Le Furet 1 à JONZIEUX
Arbitre centre	BUSALLI Cedric	2568615522	17 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
District 5 / Unique			Poule E	10
Dimanche 21/12/2025 14H30				
54003293 55577.1	O. Du Montcel 2- A. Feu Vert 2			Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
Arbitre centre	CIZERON Christophe	2548630281	13 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Championnat Critérium Cd1 / Unique			Unique	13
Vendredi 19/12/2025 20H30				
53990646 54621.1	Am.Laiq. Fayol Gaffa 5- Sous Ecoles Laiq. St 5			Stade De La Barge à FIRMINY
Arbitre centre	LEKHAL Amin	2543675602	10 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
53990649 54624.1	U.S. Gymnique La Fou 5- U.S. Villars 5			Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE
Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	19 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi 20/12/2025 14H				
53990645 54620.1	A.B.H Fc 5- St E.Cote Chaude 5			Stade Municipal à AVEIZIEUX
Arbitre centre	BENBELAID Sabry	2558638464	36 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi 20/12/2025 17H				
53990648 54623.1	J.S. Cellieu 5- F.C. St Paul En Jare 5			Stade Des Roches à CELLIEU
Arbitre centre	ALLAILOU Boucif	2599864802	27 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi 20/12/2025 17H30				

Championnat Critérium Cd1 / Unique			Unique	13
Samedi	20/12/2025	17H30		
53990647	54622.1	St Charles Vg 5- A.S. Algerienne 5		Parc Des Sports Étivallière E1 à ST ETIENNE
Arbitre centre	FIDEI Michael	2568616987	3 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Championnat Critérium Cd2 / Unique			Poule A	14
Samedi	20/12/2025	14H30		
54002144	55137.1	F.C. La Plaine Ponci 5- E.S. De Veauche 5		Stade Naonne à CLEPPE
Arbitre centre	BELAIDI Sophian	2519418832	79 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	15H		
54002076	55103.1	S.Marcellin F 5- Chambeon/Magn 5		Stade Jean Rolland 1 à ST MARCELLIN EN FOREZ
Arbitre centre	BOUAZIZ Abdelghani	2543042705	35 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54002109	55119.1	Ent.S. Haut Forez 5- Se.Asptt 5		Stade Municipal à MARGERIE CHANTAGRET
Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	35 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54002143	55136.1	F.C. Independant St 5- Psm Foot 5		Stade Émile Piollo 1 à ST ROMAIN LE PUY
Arbitre centre	COSTA Lionel	2338173390	37 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	15H30		
53991108	54669.1	Us Ecotay Moingt 5- Usgc 5		Stade De Montplaisir à MONTBRISON
Arbitre centre	BOUIMA Abdelkader	2520251533	45 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Championnat Critérium Cd2 / Unique			Poule B	15
Samedi	20/12/2025	15H30		
53998499	54992.1	A.S. Algerienne 6- Polonia P'Tit Bouch 5		Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre	LAHRECHE Nordine	2520346961	9 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
53998503	54996.1	S.C.F 5- Seauve Sp. 5		Stade Joseph Vallat à ST CHAMOND
Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988	32 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	16H		
54047910	55943.1	Esp. Croix De L'Orme 5- Lerptien Fc 5		Complexe Sportif De Caintin 1 à LA RICAMARIE
Arbitre centre	TOURNEUX Jerome	2518672329	7 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	16H30		
54002883	55411.1	O.C. Ondaine 5- Cote Durieux 5		Complexe Sportif Dorian 1 à FRAISSES
Arbitre centre	FERRAND Jerome	2547293289	14 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	17H30		

Championnat Critérium Cd2 / Unique			Poule B	15
Samedi	20/12/2025	17H30		
54047911 55944.1	O. De Terrenoire 5- Fco Firminy Inser 5		Stade Janon 2 à ST ETIENNE	
Arbitre centre	DEGAA Laid	9603805908	6 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Championnat Critérium Cd3 / Unique			Poule A	17
Vendredi	19/12/2025	20H		
53991641 54820.1	Savigneux Montbrison 5- Precieux Co 3		Stade Claudius Duport 1 à SAVIGNEUX	
Arbitre centre	JOLY Roland	2544587960	47 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	15H		
53991642 54821.1	Boisset Chalain 5- Fc Bords De Loire 5		Stade J.B.Raymond à CHALAIN LE COMTAL	
Arbitre centre	KHODJA Kamal	2538669191	38 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
53991643 54822.1	Lignon Couzan 5- Astree A.S 5		Stade Municipal à ST SIXTE	
Arbitre centre	DRAME Moussa	2529400995	48 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
53991644 54823.1	Fc Bonson/St Cyprien 5- C.S. St Bonnet Le Co 5		Stade François Legillion à BONSON	
Arbitre centre	ABARKAN Souhil	2544567303	19 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	15H30		
53991646 54825.1	S.C. Sury Le Comtal 5- Toranche 5		Stade De La Dévalla 1 à SURY LE COMTAL	
Arbitre centre	BENMESSAOUD Mustapha	2599861602	26 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	17H30		
53991645 54824.1	E.S. De Veauche 6- Montrond Cuzieu 5		Stade Irénée Laurent 2 à VEAUCHE	
Arbitre centre	BOYER Stephane	2520353036	16 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Championnat Critérium Cd3 / Unique			Poule B	16
Samedi	20/12/2025	14H30		
53991398 54757.1	S.T.F 5- A.S. Portugais Loire 5		Stade Guy Grégoire à SORBIERS	
Arbitre centre	MEZOUARI Fares	2543304126	26 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	16H30		
53991396 54755.1	A.B.H Fc 6- St Etienne Uc Terr 5 6		Stade Municipal à AVEIZIEUX	
Arbitre centre	SLAIMI Nader	9602583460	30 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	17H30		
53991397 54756.1	A.S. St Just St Ramb 5- F.C. St Joseph St Ma 5		Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT	
Arbitre centre	BENALLA Hicham	2545669801	27 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Championnat Critérium Cd3 / Unique			Poule B	16
Samedi	20/12/2025	17H30		
53991399 54758.1	Ent.S. St Jean Bonne 5- Dervaux Chamb 5			Stade Thiollière à ST JEAN BONNEFONDS
Arbitre centre	BERKATI Ali	2547428037	28 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
53991400 54759.1	U.S. Villars 6- Usson Ss 5			Stade Roger Villeneuve à VILLARS
Arbitre centre	BENFREDJ Moussa	2528716856	19 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Championnat Critérium Cd3 / Unique			Poule C	18
Vendredi	19/12/2025	20H45		
54002809 55376.1	A.S. St Just St Ramb 6- S.Victor/Loir 5			Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre	TAROUDJIT Madjid	2538621965	18 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	15H		
53991801 54891.1	U.S. L'Horme 5- Non affecté			Stade Claude Escot 1 à L HORME
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi	20/12/2025	17H30		
53991796 54886.1	A.S. Algerienne 7- Jonzieuxstromain 5			Stade De Gaffard à LE CHAMBON FEUGEROLLES
Arbitre centre	WAFAK Hubert	2546442970	10 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54002768 55356.1	Chateauneuf 5- O. Du Montcel 5			Stade La Limaillièr à CHATEAUNEUF
Arbitre centre	BESSAA Faissal	2508673885	30 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
54002927 55432.1	S.Ferreol As 5- Esp. Croix De L'Orme 6			Complexe Sportif Communautaire 1 à ST FERREOL D AUROURE
Arbitre centre	GUIZANI Mickael	2588627986	28 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Féminines Seniors À 8 D3 / Unique			D3 Nord	175
Dimanche	21/12/2025	15H		
54667308 59398.1	Forez Roannais 1- O.C. Ondaine 2			Stade Sugny à NERVIEUX
Arbitre centre				
Féminines Seniors À 8 D3 / Unique			D3 Sud	176
Vendredi	19/12/2025	20H		
54667753 59609.1	O.C. Ondaine 1- S.C. Sury Le Comtal 1			Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre centre				
U18 D1 / Unique			Unique	20
Samedi	20/12/2025	14H30		
53816256 52718.1	Commelle 21- Us Ecotay Moingt 21			Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
Arbitre centre	BEN MOSBAH Adem	9602986798	3 km	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Observateur principal				
Samedi	20/12/2025	16H		

U18 D1 / Unique	Unique	20
Samedi 20/12/2025 16H		
53810439 51931.1	F.C. Roche St Genest 22- J.S. Cellieu 21	Stade Grangeneuve à ROCHE LA MOLIERE
Arbitre centre	AUCLAIR Mathis	2546307572 29 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Observateur principal		
U18 D3 / Phase 2	Poule B	45
Samedi 20/12/2025 13H30		
55192409 67398.1	F.C. Independant St 21- Usgc 22	Stade Émile Piollo 1 à ST ROMAIN LE PUY
Arbitre centre	TOUMI Djaid Mohamed	2546013396 31 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Samedi 20/12/2025 14H30		
55192562 67425.1	Bois Noirs 22- Ent. Champ Astree 21	Stade Du Verdille 1 à ST JUST EN CHEVALET
Arbitre centre	BEN MOSBAH Hani	2546001137 33 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Samedi 20/12/2025 15H30		
55192561 67424.1	Lignon Couzan 22- Val D Aix 21	Stade Aimé Jacquet 1 à SAIL SOUS COUZAN
Arbitre centre	MAZIOUX Ryan	2547100976 43 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Observateur principal	MORIN Olivier	2520894912 62 km
U18 Feminines / Phase 1	Poule Unique	78
Samedi 20/12/2025 10H		
54840539 64187.1	Villers 1- Eco Firminy Inser 1	Stade Marcel Raoult à VILLERS
Arbitre centre	MEMBRE Samuel	2547214648 20 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Samedi 20/12/2025 14H		
54840631 64232.1	F.C. Roche St Genest 1- Ent. Usem Sury 6	Stade Élie Jolivet à ST GENEST LERPT
Arbitre centre	ROYET Bastien	2548430019 23 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Samedi 20/12/2025 14H30		
54840632 64233.1	U.S. Feurs 1- St Etienne O. 1	Stade Maurice Rousson 1 à FEURS
Arbitre centre	GRANGE Allan	2546930806 29 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
U17 D1 / Unique	Unique	27
Samedi 20/12/2025 15H30		
54524882 58462.1	St Etienne O. 1- A.S. St Just St Ramb 1	Stade Roger Rocher N° 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	CARTIER Come	2547584761 4 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
U15 D1 / Unique	Unique	29
Dimanche 21/12/2025 10H		

U15 D1 / Unique	Unique	29
Dimanche 21/12/2025 10H		
53959643 54196.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2 Observateur principal	A.S. St Just St Ramb 1- Loire Sornin 1 JERONIMO PEREIRA Edwin 2547746002 33 km LE CORRE Juluan 2543745815 12 km	Complexe Sportif Des Unchats 2 à ST JUST ST RAMBERT
53960773 54322.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Roannais Foot 42 2- Us Ecotay Moingt 1 HAMOUCHE Jessim 2546058310 5 km	Stade Henry Malleva Sye à ROANNE
U15 D2 / Unique	Poule B	172
Dimanche 21/12/2025 10H		
53791949 50868.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Avenir Cote 1- Ent.S. St Christo Ma 1 PALMIER Timeo 2547328496 43 km	Salle Des Sports à ST ANDRE D APCHON
53971140 54554.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	U.S. Feurs 2- Goal Foot 1 LEVASSEUR Nathan 2547561392 62 km	Stade Maurice Rousson 2 à FEURS
53971182 54575.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Afpc 1- Forez Roannais 1 GAY Wendy 9604120627 85 km	Stade Municipal à COISE
U15 D3 / 2	Poule C	75
Dimanche 21/12/2025 10H		
55192176 67354.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Goal Foot 2- F.C. Independant St 1 VALLUY Mathis 2547828092 37 km	Stade Municipal à NEULISE
55192178 67356.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Ent Val Aix Cremeau1 1- Ent.Astree Champdieu 1 CARMINOT Sullivan 2546338247 36 km	Stade Georges Boudou à VEZELIN SUR LOIRE
55192212 67372.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Bois Noirs Durolle 1- Ent.S. Haut Forez 1	Stade Municipal à CHAMPOLY
U15 À 8 / Phase 1	Poule A	39
Dimanche 21/12/2025 10H		
55019050 65979.1 Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Fc Bonson/St Cyprien 1- St E.Montreyna 11	Stade François Legillion à BONSON
U15 D4 / 2	Poule C	183
Dimanche 21/12/2025 10H		
55182839 66821.1 Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2	Loire Forez Gj 2- Andrezieux-Bouthéon 4 VOLET Titouan 9602254198 57 km	Stade J.B.Raymond à CHALAIN LE COMTAL

U15 D4 / 2	Poule C	183
Dimanche 21/12/2025 10H		
55183899 67287.1	S.F.L 2- Us Ecotay Moingt 2	Stade Des Roches 1 à LURIECQ
Arbitre centre	MARTY Kylian	2548302199 39 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
U13 D2 / Phase 1	Poule G	61
Samedi 20/12/2025 14H		
54777217 63606.1	Us Ecotay Moingt 1- Ent.Champ-Stbo-1 1	Stade De Montplaisir à MONTBRISON
U13 D3 / Phase 1	Poule C	64
Samedi 20/12/2025 14H		
54781570 63902.1	S.Victor/Loir 1- Ent.S. St Christo Ma 2	Stade De Pracoing à ST ETIENNE
Coupe Valeyre-Leger / Coupe	Poule A	164
Vendredi 19/12/2025 20H		
55249917 67528.1	(SE D4) A.B.H Fc 2- L'Etrat Sp. 2 (SE D1)	Stade Gilbert Dépalle à ST HEAND
Arbitre centre	SALAMONE Thomas	2544314389 21 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Samedi 20/12/2025 19H		
55249920 67531.1	(SE D5) O.C. Ondaine 2- Toranche 2 (SE D4)	Complexe Sportif Dorian 1 à FRAISSES
Indispo Arbitre centre	DINIS Claude	2599862643 2 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Dimanche 21/12/2025 14H30		
55249918 67529.1	(SE D2) U.S. Gymnique La - Chateauneuf 2 (SE D3) Fou 1	Stade De La Gare à LA FOUILLOUSE
Arbitre centre	BELAIDI Sophian	2519418832 42 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55249919 67530.1	(SE D3) A.S. St Just St - A.S. La Chaumiere 1 (SE Ramb 2 D3)	Complexe Sportif Des Unchats 1 à ST JUST ST RAMBERT
Arbitre centre	AITSY Jamaa	2520525326 20 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55249921 67532.1	(SE D4) S.Hi.Cuss.Val 1- F.C. St Etienne 2 (SE D4)	Stade De L' Ambulant à ST HILAIRE CUSSON VALMITTE
Arbitre centre	ALLAILOU Boucif	2599864802 31 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55249922 67533.1	(SE D4) Rive De Gier 2- C.O La Riviere 2 (SE D4)	Stade Joseph Faure (Cs Bernard Mayol 3) à RIVE DE GIER
Arbitre centre	BEN ROMDHANE Mohai Dine	2528707077 26 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55249923 67534.1	(SE D4) Ent.S. Haut Forez 1- F.C. St Paul En Jare 2 (SE D2)	Stade Municipal à MARGERIE CHANTAGRET
Arbitre centre	SAHTOUT Tarek	2543504101 41 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
55249924 67535.1	(SE D3) St E.Cote Chaude - U.S. Villars 2 (SE D1) 2	Stade Auguste Dury 2 à ST ETIENNE
Arbitre centre	ABBAS Djelloul	2511128756 47 km
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		

Coupe Valeyre-Leger / Coupe			Poule A	164
Dimanche 21/12/2025 14H30				
55249925 67536.1	(SE D3) S.T.F 2- Savigneux Montbrison 2 (SE D3)			Stade Guy Grégoire à SORBIERS
Arbitre centre	LEKHAL Amin		2543675602	13 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Coupe Féminines À 8 / Unique			Poule Principale	167
Samedi 20/12/2025 14H				
55144634 66138.1	(SF 8 D1) St Antheme C.S. - Montagnes Du Matin 1 (SF 1 8 D1)			Stade De Rambaud 1 à ST ANTHEME
Arbitre centre	BENFREDJ Moussa		2528716856	48 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Dimanche 21/12/2025 14H				
55144633 66137.1	(SF 8 D2) St Martin La - U.S. Bussieres 1 (SF 8 D3) Sauvete 1			Stade Municipal à ST MARTIN LA SAUVETE
Arbitre centre	LAHRECHE Nordine		2520346961	78 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Coupe Féminines Complémentaire À 8 / Unique			Poule A	169
Samedi 20/12/2025 14H				
55144658 66146.1	(SF 8 D3) Nord Roannais 1- Goal Foot 1 (SF 8 D2)			Stade Municipal à ST MARTIN D ESTREAUX
Coupe De La Loire U18 / Coupe			Unique	165
Samedi 20/12/2025 14H				
55194051 67442.1	(U18 D1) Loire Forez Gj 21- Dervaux Chamb 21 (U18 D1)			Stade Georges Chavanne à MONTROND LES BAINS
Arbitre centre	JUAN Kelyan		2546112387	4 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Samedi 20/12/2025 15H				
55194046 67437.1	(U18 D2) St Charles Vg 21- Montagnes Du Matin 21 (U18 D2)			Parc Des Sports Étivallière E1 à ST ETIENNE
Arbitre centre	GIRODON Rafael		2546974018	4 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55194047 67438.1	(U18 D2) Riorges F.C. 21- S.F.L 21 (U18 D2)			Parc Des Sports De Galliéni 1 à RIORGES
Arbitre centre	MATHIEU Evan		2546324067	5 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55194048 67439.1	(U18 D3) Psm Foot 21- Haut Pilat Interfoot 21 (U18 D3)			Stade Montvel à ST MAURICE EN GOURGOIS
Arbitre centre	HAFFAR Alaa		2547703280	23 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55194049 67440.1	(U18 D1) O.C. Ondaine 21- F.C. St Etienne 21 (U18 D2)			Complexe Sportif Dorian 2 à FRAISSES
Arbitre centre	SAHTOUT Sedki		2546478394	15 km
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Coupe De La Loire U18 / Coupe		Unique	165
Samedi	20/12/2025	15H	
55194050	67441.1	(U18 D2) Le Coteau 21- Ent.S. St Christo Ma 21 (U18 D2)	Stade Des Etines à LE COTEAU
Arbitre centre	TOK Berat	2547004501	3 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
55194052	67443.1	(U18 D2) U.S. Villars 21- A.S. St Just St Ramb 21 (U18 D2)	Stade Roger Villeneuve à VILLARS
Arbitre centre	BRAHAMI Zakaria	2547275012	11 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Coupe De La Loire U15 / Coupe		Poule A	166
Samedi	20/12/2025	10H	
55194059	67445.1	(U15 D2) O.C. Ondaine 1- U.S. Villars 1 (U15 D2)	Stade Paul Buffard à UNIEUX
Arbitre centre	SBAA Adel	2547302770	24 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			
Dimanche	21/12/2025	10H	
55194058	67444.1	(U15 D2) Anzieux Foot 1- O. De Terrenoire 1 (U15 D2)	Stade Jeanne D' Arc à CHAZELLES SUR LYON
Arbitre centre	PAETA Matteo	9602945491	8 km
Arbitre assistant 1			
Arbitre assistant 2			



BULLETIN D'INFORMATION

DÉLÉGATION DU ROANNAIS

RENCONTRES

**COUPES - TROPHEES
MEDAILLES**
Lots pour Tournoi : www.france-kermesse.com
Vente en ligne : **FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1089
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com

INTERSPORT
Le sport, la plus belle des rencontres



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques

technigazon

Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr



Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com

1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA intrac - FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z



MAJUSCULE **alpha bureau**
AU BUREAU *comme à la maison* www.pgdis.com



14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - poylo@pgdis.com



District 4 R / Unique	Poule A	5
Dimanche 21/12/2025 14H30		
54038765 80816.1 Arbitre centre	Val D Aix 1- St Martin La Sauvete 2 PARANDON Alban 2588624221 32 km	Stade Georges Boudou à VEZELIN SUR LOIRE
District 4 R / Unique	Poule B	3
Dimanche 21/12/2025 14H30		
54035793 80402.1 54101414 81084.1 Arbitre centre	Nord Roannais 2- Roanne Portugais 2 Villers 1- Briennon 1 BEN SADDIK Rachid 2598614588 16 km	Stade Municipal à LA PACAUDIERE Stade Marcel Raoult à VILLERS
District 5 R / Unique	Poule A	6
Dimanche 21/12/2025 12H30		
54101341 81062.1 Arbitre centre	Le Coteau 3- Pouilly Les Nonains 2 AHMED Bachirdine 2548332580 4 km	Stade Bécot à LE COTEAU
Dimanche 21/12/2025 14H30		
54100933 81019.1 Arbitre centre	Chausseterre 2- Coutouvre 2 BETTA Tarek 2547875577 93 km	Stade Les Bataillouses à LES SALLES
District 5 R / Unique	Poule B	8
Dimanche 21/12/2025 12H30		
54044510 80932.1 Arbitre centre	Val D Aix 2- St Martin La Sauvete 3 MATOUSSI Youssef 2599864695 24 km	Stade Georges Boudou à VEZELIN SUR LOIRE
Championnat Critérium R / Unique	Poule B	14
Samedi 20/12/2025 14H30		
54621878 82067.1 Arbitre centre	St Andre D Apchon 5- Villerest Us 5 CHAVANY Emmanuel 2519431002 8 km	Stade Municipal 1 à ST ANDRE D APCHON
U18 D3 R / 2	Poule C	62
Samedi 20/12/2025 14H30		
55184336 83145.1 Arbitre centre	Villers-St Denis 21 - Rhins Trambouze F. 22 BEN MOSBAH Chahine 9602486455 22 km	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
55184362 83158.1 Arbitre centre	Parigny Saint Cyr 21- Le Coteau 22 BEN SADDIK Syfdine 2548536095 11 km	Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
U18 D4 R / 2	Poule B	58
Samedi 20/12/2025 12H30		
55174433 83015.1 Arbitre centre	Parigny Saint Cyr 22- Ent.Champ. Astree 22 TOK Berat 2547004501 8 km	Stade Conte Alban De Brosse à PARIGNY
Samedi 20/12/2025 14H30		
55184553 83205.1 Arbitre centre	Lignon Couzan 23- Avenir Cote 22 POYET Hugo 2547059779 73 km	Stade Municipal à ST GEORGES EN COUZAN
U15 D3 R / 2	Poule D	65
Dimanche 21/12/2025 10H		
55174536 83061.1 Arbitre centre Observateur principal	Fc Perreux 1- Parigny Saint Cyr 1 NIGROU Jawed 2547468928 9 km SARDIN Gerald 2520527338 47 km	Stade Les Vavres à PERREUX
55184626 83234.1 Arbitre centre	Commelle 1- Villers-St Denis 1 GIGAND Gaspard 2547390897 23 km	Complexe Sportif 1 à COMMELLE VERNAY
U15 D4 R / 2	Poule D	59
Dimanche 21/12/2025 10H		

U15 D4 R / 2	Poule D	59
Dimanche 21/12/2025 10H		
55184735 83260.1	Mably Sport S.F 1- Riorges F.C. 3	Stade Centre Paul Desroches à MABLY
Arbitre centre	DURAND Arthur 2547145421 55 km	
55184736 83261.1	Nord Roannais Foot 1- Cours 1	Stade Municipal à ST MARTIN D ESTREAUX
Arbitre centre	ZINK Lorenzo 2548187391 42 km	
Observateur principal	KHEBAL Aissa 2508663740 35 km	
U15 D4 R / 2	Poule E	60
Dimanche 21/12/2025 08H45		
55184811 83286.1	Bois Noirs Durolle 2- Ent.Lignon Ht Forez 2	Stade Municipal à CHAMPOLY
Arbitre centre	COLLANGES Antoine 2547428946 63 km	
Dimanche 21/12/2025 10H		
55184813 83288.1	Ent Val Aix Cremeau2 2- Forez Roannais 2	Stade Du Breuil 1 à CREMEAUX
Arbitre centre	TILLIER RAFFIN Loukas 2548580201 40 km	
U13 D2 Roanne / 1	Poule B	32
Samedi 20/12/2025 13H		
54913484 82873.1	St Denis De Cabanne 2- Avenir Cote Foot 3	Stade De La Vallée à ST DENIS DE CABANNE
Coupe Valeyre Leger / Unique		
Poule Unique		
11		
Dimanche 21/12/2025 14H30		
55193992 83304.1	(SE D5) Fc Roanne 2- Avenir Cote 2 (SE D4)	Stade Fontalon 2 à ROANNE
Arbitre centre	ABBACI Mohamed 2538633111 18 km	